



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

5^e séance plénière

Jeudi 24 septembre 2009, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Treki (Jamahiriya arabe libyenne)

*En l'absence du Président, M. Salahuldeen
(Soudan), Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 9 h 5.

Allocution de M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Président de l'Union des Comores.

*M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union
des Comores, est escorté dans la salle de
l'Assemblée générale.*

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au
nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de
souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations
Unies à S. E. M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de
l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole
devant l'Assemblée.

Le Président Sambi : Je voudrais rendre
hommage au Président de l'Assemblée générale et au
Secrétaire général pour le dévouement avec lequel ils
assurent respectivement leur noble mission.

Je voudrais, pour une fois, ne pas conclure mon
discours par la question de l'île comorienne de
Mayotte, comme j'ai coutume de le faire. Je me
permets d'aborder en priorité ce sujet sensible qui
touche à l'unité et à l'intégrité des Comores, à son

histoire, au droit international, mais aussi à la paix
dans la région de l'océan Indien.

L'Assemblée générale des Nations Unies a à
maintes reprises réprouvé la présence française dans
l'île comorienne de Mayotte, parce que les Comores
ont été admises au sein de la communauté
internationale, dans leurs frontières coloniales,
comprenant les îles de Mayotte, d'Anjouan, de Mohéli
et de la Grande Comore. Malgré les multiples
résolutions pertinentes sans appel de l'ONU, les
consultations passées et ultérieures organisées dans
l'île, la France continue de tenir des référendums à
Mayotte pour ancrer définitivement cette île
comorienne à la République française. Ces
consultations ont permis de changer plusieurs fois le
statut de l'île comorienne de Mayotte, seulement dans
le cadre du droit interne français, jusqu'à transformer
cette île, par la dernière consultation, en cent-unième
département français.

Il faut noter, par ailleurs, que les relations entre la
France et les Comores sont particulières. En effet,
malgré ce différend né de la séparation d'une île de ses
trois autres sœurs, handicapant ainsi l'archipel des
Comores, en le transformant en une vache à trois
pattes, comme le disait feu le Président Ahmed
Abdallah Abderemane, contrairement à ce que l'on
pourrait penser, les Comores entretiennent un
partenariat privilégié avec la France.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des
autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des
interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la
signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de
rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après
la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

09-52321 (F)



Merci de recycler

La France est présente aux Comores en ce sens qu'elle est toujours associée à la communauté internationale dans les grandes décisions qui engagent l'avenir de mon pays. La France reste le premier partenaire économique des Comores. Elle fait partie des grands fournisseurs de l'aide au développement dans mon pays. Plus de 200 000 Comoriens vivent sur le sol français. Voilà quelques exemples pour montrer qu'aucune hostilité n'existe entre nos deux peuples ni nos deux pays. Et nous avons la ferme volonté non seulement de poursuivre ce partenariat privilégié, mais même de le raffermir davantage.

Toutefois, cette volonté d'entente ne peut en aucun cas constituer une renonciation de notre ferme attachement à l'intégrité territoriale de notre pays. C'est dans ce sens que j'ai pris l'initiative de venir présenter à la France, de façon solennelle, en prenant à témoin l'ensemble de la communauté internationale, une proposition de règlement de ce différend.

En effet, je propose à la France de reconnaître la vocation des quatre îles de l'archipel des Comores à rester une nation indivisible gérée sur la base du principe d'un pays, deux administrations. J'entends par ce principe que la France reconnaisse la souveraineté entière de l'Union des Comores sur l'ensemble de son territoire, tout en continuant à administrer l'île comorienne de Mayotte.

Bien évidemment, les deux parties devront parvenir à un compromis sur la durée de cette présence française sur l'île comorienne de Mayotte. En contrepartie, nous demandons à la France d'accompagner activement le développement économique des trois autres îles pour qu'un certain équilibre soit trouvé dans l'ensemble de l'archipel, un équilibre qui favorisera nécessairement un rapprochement harmonieux des uns vers les autres, et qui permettra à l'île comorienne de Mayotte de rejoindre enfin son giron naturel. Ce processus permettra à nos frères et sœurs mahorais de préserver leurs acquis sociaux et leur niveau de vie, et aux trois autres îles de relever les nombreux défis de développement auxquels elles sont confrontées.

Je suis persuadé que ces nouvelles propositions, qui devraient rentrer dans le cadre des négociations entre la France et les Comores, trouveraient un dénouement heureux avec l'accompagnement actif de l'ensemble de la communauté internationale. Entre la France et les Comores, il y a presque deux siècles de vie commune, deux siècles d'histoire, de culture et de

langue en partage. Nous n'avons pas le droit de gâcher ce patrimoine en laissant persister les malentendus, en laissant perdurer ces drames qui transforment le bras de mer entre Anjouan et Mayotte en un des plus grands cimetières marins du monde. C'est pour toutes ces raisons que nous venons ainsi, à la face du monde, montrer notre bonne volonté qui, nous osons espérer, ne sera jamais annihilée par une attitude d'inflexibilité ou d'intransigeance.

Nous nous réunissons chaque année dans cette prestigieuse enceinte pour débattre des questions liées à la paix, à la sécurité et au développement. Force est de constater que, malheureusement, les efforts consentis ne s'avèrent pas toujours concluants puisqu'à ce jour les défis à relever restent nombreux et leurs conséquences sur nos pays et nos peuples deviennent de plus en plus néfastes.

Certes, des progrès sont enregistrés ici et là, toutefois, nos peuples continuent à souffrir de la faim, de la malnutrition et des maladies. Nos enfants ne bénéficient toujours pas d'un enseignement de qualité nécessaire pour leur assurer un meilleur avenir. Les soins de santé restent encore un luxe pour la plupart de nos citoyens. Certains de nos villages et même de nos villes manquent cruellement de services sociaux de base, voire d'eau potable et d'électricité.

Enfin, nos pays et plus particulièrement les petits États insulaires comme le mien sont menacés par des catastrophes naturelles multiples dont les conséquences ne font qu'aggraver une situation socioéconomique déjà fragile. Certains de nos pays risquent même de ne plus figurer sur la carte du monde dans quelques années. Cette situation catastrophique, qui prévaut à une époque où paradoxalement des avancées techniques et technologiques énormes sont enregistrées quotidiennement dans le monde, doit nous interpeller et nous inciter à redoubler d'efforts en vue de trouver des réponses appropriées.

Ainsi, une réelle mobilisation internationale, et plus particulièrement des pays les plus nantis, face à tous les défis auxquels nos pays sont confrontés, s'impose. Nous devons mener une action concrète, urgente et concertée et agir de façon déterminée pour faire face aux conséquences des crises économique, financière et alimentaire qui frappent nos pays sans distinction aucune.

J'estime qu'il est temps de faire preuve de solidarité agissante et de pragmatisme, si nous voulons que nos discours se traduisent en actions concrètes et si

nous voulons redonner de l'espoir à nos peuples qui n'ont que trop souffert. Bien évidemment, nos pays en développement ne demandent pas à aller sur la lune – du moins pas pour le moment. Nous demandons tout simplement que nous unissions nos efforts pour satisfaire les revendications légitimes de nos peuples, qui n'aspirent qu'à vivre mieux et dignement, dans la paix et la sérénité.

Notre organisation a un grand rôle à jouer dans la réalisation de cet objectif, et pour que sa voix puisse porter aussi loin que nécessaire, il faudra que nous convenions tous de la nécessité d'apporter à ses différentes instances les réformes nécessaires. En effet, seule une organisation plus représentative, plus démocratique et plus équitable dans ses différentes structures sera en mesure de mieux appréhender les problèmes auxquels tous les pays sont confrontés, les comprendre et concevoir les solutions les mieux adaptées pour plus de paix, de stabilité et de développement.

Par ailleurs, et dans le cadre du respect des droits de l'homme et de la bonne gouvernance internationale, il serait souhaitable de lutter contre l'utilisation abusive de la compétence universelle en œuvrant en faveur d'un meilleur encadrement de la compétence, mais aussi en faveur de la mise en place d'un organisme de réglementation de ce principe. Il conviendrait également de mieux définir le concept de « la responsabilité de protéger », en se donnant le temps nécessaire à la réflexion par rapport à sa mise en œuvre.

La paix et la sécurité restent des conditions essentielles à la promotion du développement socioéconomique. Ainsi, les situations de conflit qui prévalent dans de nombreuses régions du monde devraient nous interpeller. Notre solidarité doit se manifester davantage à l'égard des populations de ces régions qui, des années durant, n'ont connu que désolation, désespoir et humiliation.

Aussi, saluons-nous l'initiative entreprise par le Président Barack Obama au Proche-Orient et qui laisse présager l'espoir de voir le conflit israélo-palestinien aboutir à un dénouement à travers une solution juste, équitable et acceptable par les parties et notamment la concrétisation du principe de coexistence de deux États, tel que stipulé par les différentes résolutions de l'ONU sur ce sujet.

Je saisis d'ailleurs cette occasion pour saluer la présence parmi nous de S. E. le Président Barack Obama, dont le charisme, le dynamisme et le sens de la

justice nous réconfortent dans notre espoir de voir les États-Unis d'Amérique agir avec plus d'engagement et de pragmatisme en faveur de la paix, de la justice et du développement dans le monde.

Je n'oublierai pas l'Iraq, l'Afghanistan, la Somalie, la République démocratique du Congo, la région des Grands Lacs et le Darfour, où des conflits fratricides ne font qu'accentuer davantage la misère et le sous-développement. Aussi, nous exhortons la communauté internationale à apporter son assistance à ces pays frères, afin de mettre un terme à cette malheureuse situation.

Je ne peux clore ce chapitre des crises et des conflits sans souhaiter à mes frères et sœurs malgaches une pleine réussite dans les négociations en cours, en vue d'une transition pacifique qui puisse conduire rapidement au retour de la paix et de la stabilité dans cette île sœur et à la reprise des efforts en vue de la prospérité économique de cette île.

Je me permets également de réitérer, ici, le soutien indéfectible de l'Union des Comores respectivement à la République populaire de Chine et au Royaume du Maroc dans leurs efforts légitimes en vue de recouvrer leur intégrité territoriale.

Je voudrais, pour terminer, m'acquitter du noble devoir d'exprimer les vifs remerciements et la profonde gratitude de la délégation comorienne à toutes les autorités des États-Unis et à celles de l'État de New York, plus particulièrement pour les bonnes dispositions prises en vue de nous garantir un séjour agréable dans ce grand et beau pays.

(l'orateur poursuit en arabe)

Je prie Dieu que nous ayons une session qui serve l'humanité.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de la République des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. M. John Evans Atta Mills, Président de la République du Ghana

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Ghana.

S. E. M. John Atta Mills est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. John Atta Mills, Président de la République du Ghana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mills (parle en anglais) : Je vous apporte les salutations chaleureuses du peuple ghanéen. Permettez-moi de me joindre aux intervenants qui m'ont précédé pour féliciter le Président de l'Assemblée générale pour son élection à cette soixante-quatrième session. Sa longue expérience au service de son pays et de l'Afrique nous garantit que nous sommes en des mains sûres. Je tiens aussi à exprimer la reconnaissance de ma délégation à son prédécesseur, S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, pour la façon habile dont il a présidé la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

Lundi 21 septembre, le Ghana a célébré le centenaire de la naissance de l'un de ses plus illustres fils, M. Kwame Nkrumah, sous la direction duquel le Ghana est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies le 8 mars 1957, seulement deux jours après son accession à l'indépendance. On se souvient de la déclaration de M. Nkrumah devant l'Assemblée générale le 23 septembre 1960, selon laquelle l'ONU était la seule organisation qui offrait un espoir pour l'avenir de l'humanité. À cette même session, il a lancé un appel pour la réforme du Conseil de sécurité, afin de l'adapter à un monde en transformation rapide. Ces vues ont été exprimées il y a près de 50 ans, mais elles demeurent d'actualité.

Alors comme maintenant, l'Afrique était confrontée à une crise profonde, avec des conséquences de grande portée pour la paix et la stabilité internationales. Aujourd'hui, les effets combinés des changements climatiques, des prix élevés des denrées alimentaires et du pétrole, de même que de la présente crise économique et financière, menacent d'effacer la modeste croissance économique durement obtenue et les acquis démocratiques des deux décennies passées. L'Afrique demeure instable et les conflits violents persistent encore. En conséquence, je propose humblement que nous soutenions tous l'ONU et ses alliés régionaux, tels que l'Union africaine, en nous mettant à la hauteur de ces défis et de tous les autres

défis pressants auxquels la communauté internationale est confrontée.

Tout en admettant que la mondialisation a élargi et accéléré l'interdépendance économique de tous les États, la vérité est que les avantages pour de nombreux pays en développement ont été négligeables. En fait, l'économie de nombreux pays en développement n'a pas beaucoup changé. Malgré près d'une décennie de croissance importante d'à peu près 5 %, seul un petit nombre de pays ont réussi à réduire la proportion de leur population vivant avec un revenu de moins de 1 dollar par jour. En conséquence, la plupart de ces pays demeurent vulnérables aux diverses secousses externes qui continuent de menacer leur croissance.

En fait, la dépendance excessive des prix élevés des produits de base et des exportations de minerai n'a pas diminué, mais elle a plutôt mis à nu les obstacles structurels à la sécurité alimentaire. Cela est particulièrement vrai pour l'Afrique subsaharienne, où la crise financière et économique en cours menace de réduire des décennies de faible croissance, et donc de rendre inaccessible la réalisation même modeste des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Ghana réaffirme donc son appui à une intégration mondiale garantissant un développement inclusif et global et débouchant d'autre part sur une réduction importante de la pauvreté, notamment avec un plein emploi productif et un large accès aux services sociaux.

Un certain nombre de pays en développement ont adopté diverses mesures visant à atténuer les conséquences de la crise sur leurs économies, notamment en réduisant les taux d'intérêt, en restructurant le capital de leurs institutions financières, en réformant le commerce et en augmentant la liquidité des banques. Le Ghana a également pris des mesures de restriction budgétaire en réponse à la crise en supprimant toute dépense publique dans les domaines qui ne sont pas prioritaires et en mettant l'accent sur les investissements dans l'infrastructure au détriment des dépenses de fonctionnement.

Pour faire face aux conséquences de la crise sur leurs économies, les pays africains voudraient que les mesures suivantes soient adoptées : de plus amples efforts de la part des pays riches pour honorer leurs engagements existants en matière d'aide et d'allègement de la dette; un rythme accru des décaissements et un meilleur accès aux mécanismes financiers existants. Il faut également encourager le

Fonds monétaire international (FMI) à mettre en place un nouveau mécanisme avec des conditions simplifiées pour promouvoir le développement de l'Afrique pendant cette période de crise et augmenter le capital de la Banque africaine de développement; il faut vendre les réserves en or du FMI, moyen de dégager de plus amples ressources pour financer le développement africain pendant cette période et, finalement, émettre de nouveaux droits de tirage spéciaux.

Le commerce international a le potentiel de contribuer véritablement à la réduction et à l'atténuation de la pauvreté et de stimuler la croissance économique de telle sorte que des millions d'Africains puissent échapper aux sables mouvants de la pauvreté. Les négociations commerciales du cycle actuel de Doha promettent, du moins en principe, d'améliorer les possibilités d'accès au marché pour les pays pauvres. Cet engagement, à notre avis, est très important, en particulier pour les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée, tels que l'industrie de la confection qui constitue la principale source d'exportations des pays africains.

Pour parvenir à une croissance économique soutenue, il faut que les pays pauvres augmentent leurs exportations vers les pays riches. Malheureusement, le système commercial actuel est discriminatoire à l'égard des pays pauvres, empêche leur participation à l'économie mondiale et compromet les perspectives de gains des communautés rurales dans ces pays.

Ces faits nouveaux ne sont pas dans l'intérêt de nos pays en développement. En fait, les subventions qui faussent le commerce, ainsi que les obstacles tarifaires et non tarifaires imposés par la plupart des pays avancés sont discriminatoires à l'égard des produits africains. Les pays en développement, tels que le Ghana, tout en acceptant que la libéralisation est en effet nécessaire, estiment que la libéralisation doit s'accompagner d'un accès prévisible aux marchés, de l'élimination de la pratique abusive que sont les mesures antidumping et de la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires.

Face à tous ces faits nouveaux, nous reconnaissons en Afrique que tous nos efforts pour parvenir au développement économique et social n'auront pas de grands résultats à moins que nous démontrions notre attachement à la bonne gouvernance. Malgré ces difficultés et ces défis, je peux dire, sans crainte d'être contredit, que les dirigeants du continent ont fait leurs valeurs démocratiques, sauf dans

quelques cas où des intérêts individuels étriqués menacent les acquis que nous avons obtenus au cours de la dernière décennie.

Nous devons également faire face aux graves risques posés par les changements climatiques à notre développement environnemental, social et économique. Nous devons de toute évidence prendre des mesures concrètes, opportunes et décisives pour faire face à ce problème essentiellement dû à l'homme et l'on ne saurait les différer davantage.

À mesure que se rapproche la date de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009, la question du financement des mesures d'atténuation des changements climatiques et des mesures d'adaptation à ceux-ci dans les pays en développement restera au cœur de nos délibérations. En fait, il sera essentiel d'avancer sur ces questions pour que Copenhague soit couronné de succès.

Le lien intrinsèque entre sécurité et développement a été généralement reconnu par la communauté internationale. Malgré le rôle crucial joué par l'ONU pour identifier les menaces auxquelles la communauté internationale est confrontée et pour rassembler l'appui international nécessaire pour faire face à ces défis, l'espoir de l'humanité et son aspiration à un monde pacifique et prospère sont fragilisés par une litanie d'échecs et de promesses non tenues.

Plutôt que de nous laisser décourager par ces échecs, nous sommes, au Ghana, inébranlables dans notre conviction que, bien que redoutables, les problèmes de la communauté des nations peuvent être surmontés grâce à des mesures novatrices, courageuses et réalisables.

Les opérations de maintien de la paix ont joué un rôle crucial dans les efforts déployés par l'Organisation pour remplir sa mission fondamentale de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Ghana, comme l'un des plus anciens et des plus réguliers fournisseurs de contingents, estime que c'est un honneur et un privilège d'être associé à cette expérience réussie de notre organisation. Nous reconnaissons également que des demandes croissantes ont mis à rude épreuve le système déjà tendu à l'extrême.

C'est pour cette raison que nous louons et appuyons de nouveau le processus de réforme en cours et que nous reconnaissons les retombées utiles qui s'en

dégagent, même si nous admettons qu'il faut faire davantage si nous voulons atteindre nos objectifs.

Le Ghana ne peut que se féliciter de la coopération croissante entre l'ONU et les organisations régionales. Nous demandons que cette coopération s'intensifie afin de lui permettre de profiter de la force tirée de cette coopération entre l'ONU et les organisations régionales, qui se complètent mutuellement.

Nous célébrerons l'année prochaine le quinzième anniversaire de l'adoption, à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, du Programme d'action de Beijing de 1995. Vu l'écart immense qui existe entre la politique et la pratique, ainsi que les progrès inébranlables faits dans la mise en œuvre de cette convention internationale sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, nous suggérons qu'il faudrait adopter une approche cohérente, intégrée, et multisectorielle face à ce problème.

Au fil des ans, le Ghana a démontré son engagement à réaliser de manière accélérée les objectifs du Programme d'action de Beijing, et nous l'avons fait en adoptant des mesures administratives, juridiques et constitutionnelles concrètes. Nos efforts ont donné des résultats positifs, comme le prouvent la nomination de la première femme Présidente de l'Assemblée nationale, la nomination de la première femme Ministre de la justice, et la nomination d'un certain nombre de femmes aux postes de ministre et de vice-ministre.

Au cours de sa soixante-troisième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 63/194, nous demandant instamment de redoubler d'efforts et de nous joindre à l'initiative internationale contre la traite des êtres humains et pour la protection des victimes. Au Ghana, nous partageons l'avis de ceux qui estiment que l'élaboration et l'adoption d'un plan d'action mondial des Nations Unies sont un moyen efficace et pratique de mettre en œuvre l'initiative internationale contre ce crime abject. Nous espérons que le Président de l'Assemblée générale à la soixante-quatrième session en fera une question urgente et prioritaire. Je peux lui assurer qu'il pourra compter sur l'engagement et le soutien du Ghana.

Pour terminer, je note avec regret que les conflits, surtout dans le monde en développement, nous ont empêchés d'améliorer les conditions de vie de nos peuples. Il est en effet bien connu qu'on ne peut parvenir au développement durable que dans un

environnement international caractérisé par la paix et la stabilité.

C'est pourquoi le Ghana voudrait profiter de cette occasion pour réaffirmer son engagement aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies et à l'accomplissement des obligations de la Charte en s'associant aux autres États Membres pour aider l'Organisation des Nations Unies à jouer son rôle dans le maintien de la paix et de la stabilité internationales et la promotion d'une fructueuse coopération internationale. Nous sommes convaincus que l'Organisation des Nations Unies reste l'instrument multilatéral idéal pour instaurer la paix et de la sécurité internationales et promouvoir une fructueuse coopération internationale. À cet effet, je souhaite que nous fassions tous preuve de plus de détermination et de la volonté politique nécessaire pour aider l'Organisation des Nations Unies à s'acquitter plus efficacement de ses obligations, à savoir affranchir nos peuples de la guerre, des maladies et de la pauvreté.

Au Ghana, nous sommes résolus à construire un Ghana meilleur. Pour cette raison, nous voulons aider l'Organisation des Nations Unies à construire un monde meilleur. Que Dieu nous bénisse tous dans ces efforts.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. John Evans Atta Mills, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Željko Komšić, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine.

M. Željko Komšić, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Željko Komšić, Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Komšić (*parle en bosniaque; interprétation vers l'anglais assurée par la délégation*) : C'est un

grand honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée générale en ma qualité de Président de la présidence de la Bosnie-Herzégovine. D'emblée, permettez-moi de féliciter le Président de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session et les autres membres du Bureau pour leur élection, et de les assurer de notre appui dans leurs activités futures. Par ailleurs, je voudrais féliciter M. Miguel d'Escoto Brockmann, que j'ai rencontré à plusieurs occasions, pour ce qu'il a accompli durant sa présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, au moment où cette instance et la communauté internationale étaient confrontées à un ensemble de défis relatifs à des problèmes mondiaux pour lesquelles il fallait prendre des mesures urgentes.

Les sessions de l'Assemblée générale ont toujours offert l'occasion aux chefs d'État de se réunir et d'échanger des idées sur la situation mondiale en vue de trouver les solutions les plus adéquates pour les problèmes mondiaux du jour. L'Organisation des Nations Unies, comme les autres organisations, dépend de la force collective de ses membres. Cette force doit reposer sur un consensus entre les États Membres. L'une des questions les plus urgentes qui ont marqué l'année passée est la crise mondiale économique et financière, qui représente maintenant la plus grave menace contre la paix et la stabilité mondiales. Si nous laissons passer l'occasion de nous attaquer immédiatement à ses effets négatifs, elle pourrait entraîner des conséquences inimaginables dans le monde entier.

Même s'il y a des indicateurs qui montrent que dans les pays développés la récession perd progressivement de son intensité, il est clair que le redressement sera lent et prendra du temps. S'agissant des pays en développement et des pays les moins avancés, nous ne pouvons qu'imaginer les conséquences que pourrait avoir cette crise dans l'avenir. Il est plus qu'évident que ces pays ne peuvent pas lutter contre ces crises seuls, quelle que soit l'efficacité de leurs gouvernements. Il faut trouver des solutions mondiales aux crises mondiales.

M^{me} Koirala (Népal), Vice-Présidente, assume la présidence.

Nous nous réjouissons de l'adoption du document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement (résolution 63/303, annexe.) La Conférence a encore une fois confirmé que le rôle de l'Organisation des Nations Unies – et particulièrement de l'Assemblée générale, en tant que l'un des forums

les plus démocratiques – est de mener ce processus et de trouver de nouvelles modalités d'amélioration de la coopération en vue de mettre en place des mécanismes destinés à prévenir les crises et à atténuer et éliminer leurs conséquences, ainsi qu'éradiquer la pauvreté et instituer la justice sociale dans le monde.

On peut dire sans risque de se tromper que la crise économique mondiale actuelle – la plus grave depuis la création de l'Organisation des Nations Unies – a gravement compromis et même mis en péril la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'une des tâches les plus nobles que l'Organisation ait entreprises depuis sa fondation. Ceci concerne plus particulièrement les pays les plus pauvres, et surtout les pays de l'Afrique subsaharienne qui n'avaient pas pu obtenir des résultats positifs même avant le début de la crise. Je souligne qu'en plus de la responsabilité qu'ont ces pays de promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit, qui sont des conditions préalables de la réalisation des objectifs susmentionnés, les pays développés doivent aussi assumer une immense responsabilité.

Ce sont justement les pays développés qui sont censés faire tout ce qui est en leur pouvoir pour surmonter la crise économique mondiale. Nous pensons que c'est pendant cette crise qu'il faut réformer le système financier mondial et en accroître la transparence, mettre au point des mécanismes de contrôle du marché et éviter ainsi les erreurs qui se sont produites au cours de la période précédant la baisse actuelle du PNB mondial.

Dans mon pays – la Bosnie-Herzégovine – les institutions publiques ont fait des efforts systématiques pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et il nous semble qu'à l'exception des difficultés causées par l'instabilité économique mondiale, il n'y aura peut-être pas d'autres obstacles à la réalisation des tâches définies d'ici à 2015. Actuellement, la Bosnie-Herzégovine prépare une stratégie de développement et une stratégie d'intégration sociale. Une stratégie de lutte contre la pauvreté, élaborée plus tôt, a déjà été mise en œuvre. Ces projets ont été menés à bien en coopération avec les organismes compétents des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, et je voudrais saisir la présente occasion pour exprimer ma gratitude pour cette coopération intensive.

Les changements climatiques sont l'un des problèmes clés qui exigent une riposte urgente de la

part de la communauté internationale. La Bosnie-Herzégovine espère que les négociations internationales sur les changements climatiques auront pris fin avec succès d'ici à la fin de 2009. Par ailleurs, nous espérons que le sommet de Copenhague aboutira à un accord qui ira plus loin que le Protocole de Kyoto et qui bénéficiera de l'appui des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Toutefois, ce ne sont pas seulement les pays insulaires qui sont touchés par ce problème. Il s'agit là d'un problème et d'une menace universels. Les catastrophes humanitaires provoquées par les conditions météorologiques qu'ont connues diverses parties de notre planète ces dernières années devraient nous servir d'avertissement. Il ne faut laisser ni les intérêts économiques, ni les intérêts politiques entraver l'instauration d'un consensus général qui marquerait véritablement le début de la lutte mondiale menée pour prévenir la fin de l'équilibre naturel de notre planète.

Nous tous ici présents aujourd'hui convenons de la nécessité d'un consensus et d'une réforme générale du système des Nations Unies, et convenons que cette réforme doit être menée avec prudence afin de rallier le consensus le plus large possible parmi les États Membres. La réforme des Nations Unies doit aboutir au fonctionnement efficace et coordonné de tous les organes du système. D'une manière générale, tout le monde s'accorde cependant à reconnaître que la réforme du Conseil de sécurité est d'une importance cruciale pour une réforme de fond de l'ensemble du système de cette organisation mondiale.

Je suis convaincu que la majorité pense comme moi que la réforme du Conseil de sécurité doit avant tout mener à une plus grande transparence de cet organe et de ses activités, et qu'elle doit permettre à un éventail bien plus large d'États non-membres de participer à ses travaux. Cela s'applique notamment aux pays qui se trouvent le plus souvent à l'ordre du jour du Conseil, aux pays qui sont directement touchés par une crise donnée, ainsi qu'aux pays qui pourraient utiliser les compétences ou l'expérience acquises dans des situations similaires, ce qui aiderait à trouver les solutions les meilleures et les plus acceptables.

Nous devons tous prendre conscience du fait que tout nouveau report de la réforme du Conseil de sécurité sapera la crédibilité de cet organe, alors que la volonté de parvenir à un compromis doit constituer un impératif. Le dialogue et le compromis sont la seule

façon de garantir que les réformes obtiendront l'appui le plus large possible.

La Bosnie-Herzégovine estime que la réforme du Conseil de sécurité doit commencer de toute urgence. Dans tous les cas, nous pensons que dans le futur Conseil réformé, le Groupe des pays d'Europe orientale devra occuper un autre siège non permanent, étant donné que le nombre de pays compris dans ce groupe a plus que doublé au cours des deux dernières décennies.

Je tiens à souligner mon espoir que le Conseil s'engagera plus énergiquement sur la voie de la diplomatie préventive. Nous croyons que, si le Conseil adopte cette nouvelle ligne de conduite, il pourra régler nombre de problèmes et de crises avant qu'ils ne s'aggravent, ce qui améliorera son efficacité. Il est plus productif et moins onéreux pour préserver la paix et la sécurité de veiller à prévenir les conflits en temps voulu et de manière efficace que de réagir une fois qu'une crise a déjà pris de l'ampleur.

Malheureusement, les conflits armés demeurent la réalité de notre monde, et ce sont les peuples et les pays les plus pauvres, abandonnés à leur sort, qui sont le plus en danger. C'est pourquoi il faut encourager la création de mécanismes additionnels d'alerte rapide des Nations Unies et mettre en place des sources d'information multiples afin de dresser un vrai tableau de la situation et, en même temps, de renforcer les capacités des pays à résister aux séductions qui conduisent au génocide, aux crimes de guerre, au nettoyage ethnique et aux crimes contre l'humanité.

La Bosnie-Herzégovine reste déterminée à coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, car les personnes inculpées de crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie doivent être poursuivies en justice. Entre-temps, mon pays a mis en place un cadre juridique, et le Tribunal d'État de la Bosnie-Herzégovine a commencé à juger des crimes de guerre. C'est l'une des conditions nécessaires à l'édification de la confiance mutuelle et de la réconciliation dans la Bosnie-Herzégovine d'après le conflit.

Le nombre de réfugiés dans le monde augmente quotidiennement, mais moins d'efforts et moins de moyens sont consacrés à la recherche d'une solution concrète à ce problème mondial. En Bosnie-Herzégovine, nous sommes familiers avec le sort, les maux et les souffrances que connaissent les réfugiés. C'est pourquoi nous insistons afin que soit déployé le maximum d'efforts pour régler d'une manière

systématique les crises mondiales de réfugiés. Nous appuyons les efforts conjoints et continus menés par tous les organismes des Nations Unies et par le secteur non gouvernemental qui traitent directement de ce problème. Nous sommes prêts à coopérer à tous les aspects de ces efforts.

S'agissant des missions de maintien de la paix des Nations Unies, nous pensons que, pour trouver une solution durable et justifiable, il faut, dans un esprit de prévoyance et en considérant les meilleures pratiques, examiner chaque crise avec soin ainsi que toutes ses causes. Nous ne pensons pas qu'il existe de solutions universelles applicables à chaque crise ou aux exigences posées par chaque cas particulier.

Depuis des siècles, diverses cultures et traditions coexistent dans les Balkans. Nous sommes prêts à partager nos expériences positives et négatives en matière de consolidation de la paix après conflit.

La politique étrangère de la Bosnie-Herzégovine vise à préserver et à améliorer la paix, la sécurité et la stabilité durables, le développement social global et démocratique et les contributions à la paix et à la stabilité internationales.

La présence, la participation et les actions des petits pays dans le processus de prise de décisions au Conseil de sécurité sont d'une grande importance afin de préserver l'équilibre au sein du Conseil. Cependant, abstraction faite des points de vue des membres permanents et des grandes puissances mondiales, le Conseil doit encourager les petits pays à faire part de leur position et à participer au processus de prise de décisions de cette instance, qui est en quelque sorte un gouvernement mondial. C'est l'une des raisons pour laquelle nous avons décidé, après une réflexion approfondie et pour la première fois de notre histoire, de nous porter candidat à un siège non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2010-2011. La Bosnie-Herzégovine, qui a été le principal sujet de nombreux débats au sein de la communauté internationale, voudrait aujourd'hui avoir la possibilité de participer activement et de contribuer aux travaux du Conseil de sécurité.

En tant que petit pays multiethnique, multinational et multiconfessionnel au patrimoine historique riche, la Bosnie-Herzégovine a connu une pléthore de systèmes sociopolitiques et de contextes historiques et culturels. La Bosnie-Herzégovine est disposée à faire part de son expérience en matière de consolidation de la paix après un conflit, en particulier

dans le domaine du renforcement de la confiance au sein des communautés multiculturelles, et ainsi à contribuer activement à une meilleure compréhension et à une réconciliation durable dans ces régions.

Aujourd'hui, la Bosnie-Herzégovine participe activement aux travaux des organisations internationales, notamment à ceux de l'ONU. Elle est, depuis juin 2007, membre du Conseil des droits de l'homme, où elle contribue à la promotion et à la protection des droits de l'homme à travers le monde. Depuis 2000, des membres des forces armées et des forces de police de la Bosnie-Herzégovine ont rejoint les missions policières et militaires internationales des Nations Unies en République démocratique du Congo, en Éthiopie, en Érythrée, au Libéria, au Soudan, au Timor oriental, à Chypre et en Haïti, contribuant ainsi à la préservation de la paix et de la stabilité internationales. En outre, elle appuie les efforts internationaux visant à stabiliser la situation en Iraq et en Afghanistan.

Trouver une solution à la crise du Moyen-Orient reste l'une des priorités de cette organisation mondiale. Nous pensons qu'un élan positif devrait être insufflé de la meilleure manière possible pour instaurer une paix globale et équitable dans cette région. Après tant d'années de souffrances, de massacres, de tension, de mésentente mutuelle et de conflit, nous devons appuyer les dernières activités en date des membres du Quatuor, ainsi que les initiatives régionales visant à faire le pas en avant crucial vers une paix durable, qui implique la création d'un État palestinien souverain, indépendant et autonome.

La Bosnie-Herzégovine suit de près ce qui se passe en Afrique. Nous espérons que, malgré la rude crise économique mondiale, les pays les plus développés du globe continueront d'accroître le pourcentage de leur produit intérieur brut alloué à l'aide publique au développement et de fournir le savoir-faire nécessaire au renforcement des capacités des pays africains pauvres. Nous nous félicitons donc des efforts déployés par l'ONU à travers le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique destiné à instaurer un développement durable et stable en Afrique et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Cela concerne en particulier les pays subsahariens. Nous appuyons les efforts de l'Union africaine, des Gouvernements africains, de l'ONU, du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et

d'autres initiatives régionales en vue d'améliorer l'état de droit et la démocratie et de renforcer les capacités de la société civile et des institutions, et ainsi d'améliorer tous les aspects de la vie sociale. Nous soulignons l'importance de continuer à fournir une aide matérielle à l'Afrique, ainsi que de mieux utiliser ces ressources pour un développement durable.

De nos jours, alors que les processus politiques et sociaux sont plus dynamiques que jamais et que nous affrontons des défis presque opposés à ceux que nous connaissions il y a plusieurs décennies, il est de plus en plus évident que seule une approche ferme et multilatérale peut nous donner les bonnes réponses. L'ONU a rencontré de nombreux problèmes, pourtant elle reste la voie incontournable vers un avenir meilleur, et la seule organisation capable de proposer des solutions adaptées à la gamme de problèmes mondiaux que nous rencontrons. Si nous travaillons ensemble à appliquer les conclusions auxquelles nous sommes parvenus ici, au cours de cette rencontre de haut niveau, nous vivrons très certainement dans des conditions meilleures et plus équitables que ce n'est le cas actuellement.

La Bosnie-Herzégovine est disposée à contribuer pleinement aux activités de l'ONU. Je voudrais exprimer ma gratitude à tous les États Membres qui ont soutenu la Bosnie-Herzégovine et qui sont prêts à élire mon pays à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2010-2011.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Željko Komšić, Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations

Unies à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kagame (Rwanda) (*parle en anglais*) : Cette session de l'Assemblée générale fournit une nouvelle occasion de réfléchir à la manière de concilier ce qui, à une certaine époque, semblait à tort inconciliable : le développement socioéconomique et un environnement sain. Les dirigeants, les experts et les citoyens de par le monde se demandent comment nous pouvons faire grandir nos économies et apporter la prospérité à davantage de citoyens du monde, tout en évitant de polluer nos océans, nos rivières et l'air que nous respirons.

Toutefois, notre époque est aussi celle d'extraordinaires innovations scientifiques, technologiques et commerciales qui aident à relever ces défis, si nous avons le courage de mettre dans une perspective appropriée et d'harmoniser véritablement nos priorités nationales, régionales et mondiales.

L'histoire regorge d'exemples illustrant la manière dont des pays qui traversaient des crises ont modifié les hypothèses sous-jacentes qui les faisaient agir, ont créé de nouvelles institutions et de nouveaux outils pour résoudre les problèmes et sont sortis de ce processus transformés en sociétés plus fortes. Tandis que ces innovations sont toujours différentes, les problèmes à résoudre pour surmonter les crises sont toujours les mêmes : créer une vision commune, accroître le capital social nécessaire pour améliorer la prévisibilité, établir des relations de confiance entre les peuples, être ouvert à une nouvelle manière de faire les choses et faire preuve d'une détermination morale explicite afin d'atteindre des objectifs communs.

Nous avons une occasion exceptionnelle de relever les défis environnementaux, d'améliorer nos économies et de réformer simultanément nos institutions multilatérales mondiales pour parvenir à une meilleure gouvernance. Le Groupe des Vingt (G-20) joue par exemple actuellement un rôle crucial pour rétablir la stabilité économique dans le monde. Mais ne devrions-nous pas en élargir la base pour y inclure les nombreuses nations qui sont les plus sensibles aux décisions de quelques-uns? Toutes les nations doivent participer à ces discussions et à ces décisions importantes, parce qu'elles peuvent apporter de précieuses contributions. L'heure est venue d'adopter un multilatéralisme véritable.

Nous, nations en développement, apprécions à leur juste valeur les mesures prises par le G-20 et par le Groupe des Huit pour accélérer la reprise de l'économie mondiale. Il est toutefois manifeste que la plupart de leurs propositions ne prévoient pas suffisamment de mesures concrètes pour régler les problèmes propres aux pays à faible revenu.

Le multilatéralisme a toujours représenté un principe clef pour édifier une communauté internationale plus juste, fondée sur une gouvernance mondiale équitable. L'ONU, elle-même, repose sur ce principe solide et éprouvé, qui devrait être la norme. L'essor des réseaux internationaux de commerce, d'industrie, de prospérité et de valeurs sociales, combiné à la création d'institutions multilatérales pour orienter et harmoniser ces processus, a sans aucun doute contribué à l'avènement d'un système de prise de décisions plus juste et plus efficace. Ce système doit être plus ouvert.

Les efforts pour améliorer la gouvernance mondiale doivent aussi aborder la question de la justice internationale. La justice internationale doit être équitable pour tous, riches et pauvres, puissants et faibles. Nous nous félicitons tous qu'à sa soixante-troisième session, l'Assemblée générale ait entrepris d'examiner en détail la question de la compétence universelle. Nous attendons avec intérêt les résolutions que l'Assemblée générale doit examiner sur ce point durant la présente session.

Il convient également de saluer la création récente, au sein de l'ONU, d'une entité unique chargée d'œuvrer en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes. Le Rwanda a toujours inscrit ces questions au rang de ses priorités et a obtenu de bons résultats dans ce domaine.

Concernant les défis socioéconomiques de notre région de la Communauté d'Afrique de l'Est, nous enregistrons des progrès dans des domaines clefs. Nous nous préparons par exemple à inaugurer, en janvier 2010, le Marché commun de l'Afrique de l'Est qui facilitera le commerce, les investissements et la libre circulation de près de 130 millions de personnes. Nous estimons qu'il n'y a pas de meilleure stratégie pour pallier les difficultés économiques que de créer de grands marchés régionaux, qui entraînent une amélioration de la productivité, laquelle accroît le pouvoir d'achat et, par voie de conséquence, rend nos sociétés plus fortes.

En ce qui concerne le défi écologique mondial, la présente session de l'Assemblée générale représente un lieu d'échange important pour préparer le Sommet de Copenhague sur les changements climatiques. À ce proche sommet, les nations doivent toutes avoir une égalité de statut et être considérées comme concernées par ce problème. Cela signifie que tous les pays ont à la fois des droits et des obligations et doivent être prêts à se répartir la charge, chacun selon ses moyens. L'heure est venue de régler avec célérité des questions aussi fondamentales que celle de savoir de combien les pays industrialisés doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, de combien les pays en développement doivent limiter la croissance des leurs, et comment financer et appuyer les stratégies visant à conserver l'énergie, atténuer les risques et développer des technologies vertes pour neutraliser l'impact des changements climatiques dans les pays en développement.

Au Rwanda, nous y contribuons de manière modeste mais proportionnelle, notamment en accueillant les réunions préparatoires africaines du Sommet de Copenhague, afin d'encourager l'Afrique à faire entendre une voix forte et essentielle au cours de cette rencontre déterminante. À l'échelle nationale, nous mettons d'autre part activement en œuvre des politiques environnementales en faveur de la reforestation, du terrassement et de la remise en état des zones humides qui alimentent le réseau de lacs et de fleuves de notre pays, pour ne citer que quelques-uns des domaines dans lesquels nous avons obtenu de bons résultats.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le monde est confronté à un certain nombre de menaces régionales. La région des Grands Lacs connaît son lot de problèmes en matière de paix et de sécurité, mais nous continuons d'accomplir des progrès importants pour nous attaquer de front à cette question. Les dirigeants de la région ont conscience que ce sont avant tout des solutions nationales, s'appuyant sur un effort régional conjoint, qui peuvent produire une paix durable. C'est dans ce contexte qu'avec nos collègues et voisins de la République démocratique du Congo, nous nous attaquons à la cause profonde de l'instabilité dans notre région, à savoir les forces négatives qui sont une menace depuis 1994.

S'il est un enseignement de l'histoire, c'est que nous ne pouvons pas appliquer les mêmes stratégies à des problèmes différents et espérer obtenir à chaque fois des résultats satisfaisants. Nous devons adopter

une manière de penser différente en ce qui concerne les questions fondamentales, y compris la nécessité urgente, premièrement, d'assurer un avenir meilleur à tous les pays en favorisant la croissance économique et le développement tout en investissant dans l'environnement. Deuxièmement, nous devons consolider la paix et la stabilité dans toutes les régions en nous inspirant des acteurs régionaux légitimes et en les appuyant. Enfin, nous devons, par le multilatéralisme, associer et faire participer la majorité au niveau mondial à la prise de décisions, au commerce et à la prospérité.

Telle doit être notre vision commune. Les générations futures sauront alors qu'en 2009, les dirigeants des pays du monde, assaillis par les crises, se sont attelés aux défis les plus difficiles, notamment la crise économique mondiale, les changements climatiques et le renforcement de la paix et de la sécurité, et ont agi de manière résolue.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Rwanda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Lituanie.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Grybauskaitė (parle en anglais) :
Aujourd'hui la communauté internationale s'efforce de relever des défis que les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies n'auraient jamais pu envisager il y a 65 ans environ, alors que les principes fondateurs de l'ONU n'ont pas changé. La consolidation conjointe de la sécurité et de la prospérité ainsi que la préservation

des droits de l'homme demeurent au centre des activités de l'ONU de la même manière qu'il y a 60 ans. Les pays réunis ici, petits et grands, ont en commun la responsabilité en tant que membres de l'ONU de respecter et de chérir les idéaux exprimés dans la Charte des Nations Unies.

La crise financière et économique mondiale n'est pas l'unique problème qui se pose au monde aujourd'hui. Le terrorisme, la prolifération des armes, les défis énergétiques et les changements climatiques, ainsi que nombre d'autres problèmes, doivent être pris en charge pour que les objectifs de l'ONU deviennent une réalité. Des défis complexes requièrent des réponses globales, et il va sans dire que les politiques isolationnistes ou égoïstes ne constituent pas la bonne réponse.

L'ONU doit atteindre son plein développement et devenir l'expression visible et crédible de la mondialisation de la politique. Le monde moderne impose l'interdépendance. Ou bien nous travaillons ensemble, ou bien nous souffrons seuls.

Aujourd'hui plus que jamais auparavant, il incombe à l'ONU de jouer un rôle de leader dans le renforcement de nos sociétés en assurant la promotion des valeurs communes d'humanité et de tolérance. Il est de notre devoir de faire en sorte que des phénomènes tels que l'antisémitisme, la xénophobie et le racisme disparaissent de nos vies. Il ne saurait y avoir d'excuse pour refuser d'assumer cette responsabilité. Les pays grands et petits ont de la même manière des obligations envers leurs citoyens, mais également envers la société mondiale. Mais en général, ce sont les pauvres et les vulnérables qui souffrent le plus, particulièrement du fait de la crise actuelle et du retard des donateurs à honorer leurs engagements, ce qui fait reculer l'espoir d'atteindre dans les délais les objectifs du Millénaire pour le développement. Par conséquent, et sans minimiser l'importance des préoccupations internes et des besoins des contribuables nationaux, nous sommes tenus de nous adapter à la réalité de la complexité mondiale et de respecter notre responsabilité commune et nos engagements internationaux. Nous devons nous assurer que les objectifs du Millénaire pour le développement ne soient pas les premières victimes de la situation économique et financière mondiale actuelle.

Quelles mesures particulières devrions-nous prendre? J'en citerai plusieurs. Premièrement, les récentes opérations de paix des Nations Unies montrent

que les efforts pour réaliser et consolider la paix revêtent diverses dimensions, qui vont de la construction de la paix à l'édification d'une nation. Malgré ses difficultés économiques actuelles, mon pays est déterminé à remplir ses obligations, notamment en contribuant aux missions de maintien de la paix et aux opérations menées en faveur de la sécurité et de la stabilité mondiales, spécifiquement en continuant à participer aux missions de l'Union européenne au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine et en Afghanistan.

Deuxièmement, la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques ne cessera jamais à moins d'un consensus international pour la faire cesser. L'ONU doit renforcer sa politique de non-prolifération et nous devons surtout chercher les moyens de permettre à celles des nations qui le désirent de développer l'énergie nucléaire civile, mais non les armes nucléaires. C'est pourquoi la prochaine Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en 2010, sera une bonne occasion de chercher des solutions diplomatiques et de travailler à assurer une pleine conformité avec les engagements et exigences internationaux.

Troisièmement, une gouvernance meilleure et plus responsable aux niveaux mondial, régional et local est d'une importance cruciale pour un redressement économique régulier et soutenu. Le protectionnisme et l'isolationnisme n'ont jamais été la solution et ne le seront jamais.

Quatrièmement, c'est en réalisant que les changements climatiques mondiaux nécessitent des solutions globales que nous ferons le maximum pour parvenir à un consensus international à la Conférence sur les changements climatiques de Copenhague. Totalement conscients des incidences mondiales des changements climatiques, nous appuyons l'ambitieux engagement de l'Union européenne de réduire ses émissions de gaz carboniques de 20 % d'ici à 2020, dans le cadre d'un accord international.

Cinquièmement, je pense que la responsabilité mondiale doit être prise en charge au niveau régional – c'est la règle pour une mise en œuvre effective de la Charte des Nations Unies. Les organisations régionales doivent assumer une plus grande responsabilité dans la prise en charge de leurs régions. Elles doivent partager leurs méthodes les meilleures avec leurs voisins et autres organisations régionales.

Consciente du fait que la Lituanie est comparativement un petit pays, elle n'en assume pas moins ses responsabilités régionale et mondiale de promouvoir les valeurs de l'ONU à travers les principes de base que sont le dialogue, le respect d'autrui, la compréhension mutuelle et la tolérance lorsqu'elle assure la présidence d'organisations régionales et mondiales. À titre de rappel, la Lituanie préside depuis le 1^{er} juillet 2009 le Conseil des États de la mer Baltique, pour une durée d'un an, et la Communauté des démocraties et doit assumer en 2011 la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Un représentant de la Lituanie assumera alors la présidence annuelle de l'Assemblée générale en septembre 2012 et son mandat s'achèvera juste avant que la Lituanie assume la présidence de l'Union européenne pendant le second semestre de 2013.

C'est une grande responsabilité que de présider aux destinées de la Communauté des démocraties en cette période précise. De notre point de vue, de véritables progrès dans le développement vont de pair avec l'institution de normes et principes démocratiques. Nous croyons que la démocratie ne peut se séparer de la paix, de l'état de droit, du respect des droits individuels et humains, de l'égalité des chances et de la prospérité générale.

Permettez-moi de réaffirmer que les États petits ou en développement doivent eux aussi assumer leur part de responsabilité mondiale et que nous sommes tous responsables de notre présent et de notre avenir communs. Reconnaissons tous dès maintenant, chacun dans sa capitale, que l'intérêt général est étroitement lié à l'intérêt national et que la responsabilité mondiale relève également de notre responsabilité nationale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Lituanie de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Dimitris Christofias, Président de la République de Chypre

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

M. Dimitris Christofias, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Dimitris Christofias, Président de la République de Chypre, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Christofias (*parle en grec; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais adresser mes sincères félicitations à M. Ali Treki pour son élection à la fonction de Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatrième session. Je tiens aussi à dire ma reconnaissance à son prédécesseur, M. Miguel d'Escoto Brockmann, pour son excellent travail. Je veux également remercier le Secrétaire général pour son rapport général (A/64/1) sur le travail de l'Organisation, et le féliciter en même temps pour l'initiative qu'il a prise de convoquer un sommet de haut niveau sur les changements climatiques.

Depuis son indépendance, la République de Chypre s'est engagée dans la diplomatie multilatérale et le renforcement du rôle des Nations Unies. La stabilité et le bien-être du monde ont été menacés par la récente crise économique mondiale. La crise a révélé les faiblesses de nos systèmes collectifs de contrôle. C'est seulement à travers une action collective internationale, et non à travers le nationalisme économique, que nous pouvons surmonter de tels défis. Il en est de même pour l'action contre la maladie et la pauvreté, aussi bien que pour la prévention contre de nouveaux dommages à l'environnement, qui affectent la vie de tous.

La plus importante leçon à tirer de la crise financière est que l'économie ne peut pas être considérée isolément des besoins de la société. Malgré le développement remarquable des forces de production qui auraient pu assurer des conditions de vie décentes à tous, dans beaucoup de parties du monde, les gens continuent de manquer des biens essentiels tels que l'eau potable, les soins de santé, et l'accès à l'éducation et au travail. L'ampleur de la crise financière démontre que c'est une crise du système et de sa manifestation la plus extrême, à savoir le néolibéralisme et l'anarchie du marché. Dans sa forme actuelle, la mondialisation n'est pas la vision des philosophes et des révolutionnaires sociaux, celle de la fraternité mondiale et de la prospérité pour tous. Cela

est dû à ce que la mondialisation est guidée par la recherche de profits excessifs. En conséquence, les riches deviennent plus riches et les pauvres deviennent plus pauvres.

À plus de la moitié du chemin pour atteindre la date limite de l'année 2015 pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la crise financière oblige les États et les institutions à réexaminer leurs priorités mondiales. L'Organisation des Nations Unies est l'organe international le mieux équipé pour combattre les effets de la crise financière mondiale et pour mener une action collective et effective, afin d'éviter leurs conséquences les plus désastreuses.

Le monde d'aujourd'hui est confronté à plusieurs défis et menaces, y compris les changements climatiques, l'épuisement des ressources, les violations des droits de l'homme, l'échec dans la protection des populations les plus vulnérables, la recrudescence des conflits régionaux et entre les États, la prolifération des armes de destruction massive et les pandémies. De cette tribune, nous avons entendu les cris désespérés de ceux qui vivent dans les petits États insulaires, l'appel désespéré des jeunes et l'avertissement dramatique des scientifiques sur les changements climatiques. Si nous ne réagissons pas maintenant, nous courons le risque de disparaître de la face de la terre. Nous joignons notre voix et nous apportons notre appui aux propositions tendant à prendre des mesures concrètes. Nous devons agir maintenant, demain, ce sera trop tard. La rencontre de décembre à Copenhague doit devenir un tournant décisif pour une solution effective au problème des changements climatiques catastrophiques.

Depuis son indépendance, la République de Chypre a compté sur les principes des Nations Unies pour maintenir son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Après le double crime d'un coup d'état militaire et de l'invasion étrangère de Chypre en 1974, quand les forces militaires ont essayé d'effacer notre État et ont violé son intégrité territoriale, les Nations Unies sont intervenues avec nombre d'importantes résolutions qui ont exprimé l'appui moral et juridique de la communauté internationale à la République de Chypre. Le grand nombre de résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale sur Chypre a donné à mon pays l'appui nécessaire pour continuer sa lutte pour une solution à son problème politique, sur la base de ces résolutions, des principes de la charte des Nations Unies et du droit international.

Peu de temps après mon élection à la fonction de président, j'ai pris l'initiative de mettre fin à cette impasse. En conséquence, il y a un an, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et sous les auspices des missions de bons offices du Secrétaire général, nous nous sommes lancés dans d'intenses négociations avec le dirigeant de la communauté chypriote turque, M. Mehmet Ali Talat.

Comptant sur la sincérité des intentions de M. Talat, nous nous sommes engagés dans un effort commun pour mettre fin à la division de notre pays. Nous avons reconnu que le processus reposerait dans les mains des Chypriotes, sans arbitrage, ni calendriers artificiels. Des progrès ont été réalisés, mais pas assez pour nous donner la certitude que nous sommes proches d'une solution finale au problème chypriote. Notre objectif est le rétablissement de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de l'unité de la République de Chypre, patrie commune des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs. C'est aussi notre objectif de rétablir les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous les citoyens de la République de Chypre, indépendamment de leur appartenance ethnique.

Nous sommes engagés dans l'évolution de l'État unitaire en un État fédéral composé de deux régions bénéficiant chacune d'une large autonomie. Une région sera administrée par la communauté chypriote grecque, et l'autre par la communauté chypriote turque. Le fait que la population de Chypre vit mêlée à travers toute l'île a représenté pour nous une grande concession historique de la part du regretté Président Makarios à nos compatriotes chypriotes turcs. Nous restons fidèles à cet engagement. La République fédérale unie de Chypre doit sauvegarder l'unité de l'État et des institutions, de même que celle de l'économie et du peuple.

Malheureusement, malgré nos efforts communs, le côté chypriote turc, avec l'appui de la Turquie, continue d'adopter des positions et de présenter des propositions qui nous font sortir du cadre des résolutions de l'ONU sur Chypre en ce qui concerne la fin de l'occupation militaire, la possession illégale de biens immobiliers et la présence de colons. Accepter ces positions nous mènerait à accepter les nombreuses conséquences de l'occupation et donnerait lieu à des violations des conventions internationales sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi que des principes sur lesquels sont bâties les fédérations. Il est clair qu'une telle solution n'est ni viable ni

fonctionnelle, et qu'elle ne permettrait pas de préserver l'unité de l'État et du pays.

Nous espérons sincèrement que pendant la deuxième série de négociations, qui vient de commencer, les positions turques seront reconsidérées afin que nous puissions au plus tôt convenir d'une solution que nous présenterons par la suite à la population dans des référendums organisés simultanément. Cette solution doit être celle des Chypriotes pour les Chypriotes. Il est évident que nous ne présenterons pas au peuple une solution qui vient de l'extérieur, et nous n'accepterons pas non plus d'arbitrage ou de pressions exercées en fixant des calendriers artificiels.

Ces conditions préalables ont été convenues avec le Secrétaire général, et les négociations ont lieu sous sa supervision. Je saisis cette occasion pour remercier une fois encore le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir mené sa mission de bons offices, et je remercie l'ONU pour le rôle qu'elle a joué en tant que facilitatrice du processus de négociations.

Après l'invasion de 1974 et l'occupation de 30 % du territoire de la République de Chypre, la Turquie est devenue un acteur majeur de la solution au problème chypriote. La réussite de nos efforts visant à trouver une solution au problème dépend de la volonté politique de la Turquie et des politiques qu'elle mettra en œuvre. Il ne suffit pas que les dirigeants turcs déclarent publiquement qu'ils sont favorables au processus de négociation.

La Turquie doit contribuer dans la pratique à une solution visant à créer une fédération bizonale et bicommunautaire basée sur l'égalité politique, comme le préconisent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Au lieu de cela, la Turquie cherche une solution confédérale. Une marque de bonne volonté de la part de la Turquie aurait consisté à appliquer la résolution 550 (1984) du Conseil de sécurité, qui stipule que la ville fantôme occupée de Varosha doit être placée sous l'administration de l'ONU et que ses habitants légitimes doivent retrouver leurs foyers et leurs propriétés. En outre, la Turquie doit normaliser ses relations avec la République de Chypre et reconnaître cette dernière, conformément aux décisions de l'Union européenne.

Je me demande s'il n'est pas paradoxal pour un pays membre du Conseil de sécurité de ne pas reconnaître la République de Chypre, qui est un État Membre de l'ONU, de l'Union européenne et de toutes

les organisations internationales. N'est-il pas paradoxal pour un membre du Conseil de sécurité de garder des contingents d'occupation sur le territoire d'un autre État Membre de l'ONU, un État qui est membre de l'Union européenne depuis 35 ans? N'est-il pas paradoxal de mettre en péril l'unité et l'intégrité territoriale de la République de Chypre en préconisant la création d'un second État sur l'île, en violation de la résolution 541 (1983) du Conseil de sécurité, qui condamne unanimement la déclaration unilatérale illégale d'indépendance, la qualifiant de nulle et non avenue, et appelle tous les États à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République de Chypre?

Oui, ceci est paradoxal, et c'est également illégal. Chypre n'a jamais cherché à entretenir de relations hostiles avec son voisin, la Turquie, ni ne le souhaite. Nous avons cependant le devoir de défendre l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de notre État.

Néanmoins, devant cet organe, j'affirme être prêt à ouvrir un dialogue avec les dirigeants turcs en parallèle de négociations que nous menons avec le dirigeant chypriote turc, et à partager des idées sur un avenir qui augmenterait sensiblement nos chances de trouver une issue positive aux négociations. Chypre apporte un appui indéfectible à la candidature turque à l'Union européenne, persuadé que l'ensemble du processus d'adaptation et l'accession de la Turquie au statut de membre bénéficieraient à nos voisins, à notre région et à nous-mêmes. Toutefois, cet appui n'est pas inconditionnel. La Turquie doit honorer ses obligations envers la République de Chypre et l'Union européenne.

Je voudrais une nouvelle fois dire que nos compatriotes chypriotes turcs sont également citoyens de la République de Chypre, et que je m'emploierai personnellement et en permanence à faire respecter leurs droits et à leur accorder la place qui leur revient de droit dans tous les organes de l'État. Mes racines politiques se trouvent dans le mouvement populaire progressiste de mon pays, qui s'est toujours tenu aux côtés de nos compatriotes chypriotes turcs pour la paix et pour une coexistence harmonieuse.

Néanmoins, les droits de nos compatriotes chypriotes turcs ne peuvent être appliqués au détriment de ceux de la communauté la plus nombreuse, qui est la communauté chypriote grecque. Il doit y avoir respect mutuel. J'affirme que je n'épargnerai aucun effort dans

la recherche d'une solution juste et équilibrée qui restaurerait les droits de l'ensemble de la population.

Nous avons tous payé un lourd tribut – humain, politique et économique – et continuons de le faire. Les bénéfices d'une paix durable se feront sentir pour les peuples chypriote, turc, et pour l'ensemble de la région. Les véritables dirigeants politiques sont ceux qui pensent non à la prochaine élection, mais à la prochaine génération. Nous avons la responsabilité d'œuvrer ensemble à réaliser une paix durable dans notre région.

Je souhaite à la famille des Nations Unies une issue positive aux délibérations de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Chypre de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Dimitris Christofias, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président de Menezes (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je tiens avant tout à féliciter S. E. M. Ali Treki de la Libye – pays avec lequel nous avons d'excellentes relations fraternelles – pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, fonction importante qu'il saura

certainement mener à bien avec le niveau d'excellence que nous lui connaissons. Je tiens également à féliciter S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann pour son excellent travail sur la crise économique mondiale durant sa présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

Une année s'est écoulée depuis l'ouverture de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale et nous ne nous sommes toujours pas remis de l'ensemble des effets de la crise économique mondiale, cela malgré les efforts considérables consentis par les pays développés. Les distorsions de l'économie mondiale restent les mêmes.

Mais les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ne sont pas exclusivement économiques et financiers. Notre plus grand défi aujourd'hui consiste à garantir l'avenir de notre planète, pas simplement sur le plan économique, mais également sur le plan des changements climatiques qui menacent la survie même des petits États insulaires tels que Sao Tomé-et-Principe. Bien que nos émissions de carbone soient minimales et que nos forêts jouent un rôle clef en servant de poumons à la planète, l'élévation du niveau de la mer provoque déjà l'érosion des côtes de notre pays.

Le temps ne joue plus en notre faveur, mais est devenu notre juge impitoyable. Nous n'avons plus le temps d'avancer des arguments infondés pour justifier l'absence de mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Nous ne pouvons pas continuer d'esquiver ces questions essentielles relatives à l'environnement, qui ne sont pas des questions qui opposent pays en développement et pays développés. Nous devons prendre des mesures urgentes, à la fois mondiales et concrètes, pour sortir de cette crise.

Le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/64/1) contient un certain nombre de points importants que nous avons examinés avec soin, car mon pays partage des préoccupations analogues. Je fais référence au besoin urgent de réforme du système des Nations Unies. L'Afrique, en particulier les petits pays de la périphérie, continuent de vivre dans la pauvreté la plus abjecte. Nos problèmes sont particulièrement difficiles à résoudre pour tout un ensemble de facteurs négatifs qui méritent d'être analysés par la communauté internationale d'une manière plus systématique, assidue et coordonnée.

Il y a eu plusieurs crises en 2009 et nous devons repenser ensemble l'avenir du nouvel ordre

économique mondial. Ces crises ont touché tous les pays et exigent une réponse mondiale. Sao Tomé-et-Principe est un micro-État avec une microéconomie, et il est par conséquent pauvre et vulnérable. En tant que tel, il n'est pas à l'abri des effets de ces crises.

Nous devons renforcer les côtés positifs du multilatéralisme en tant qu'instrument permettant à la communauté internationale de promouvoir la paix et le développement. Sao Tomé-et-Principe tient par conséquent à affirmer son appui à l'institutionnalisation de ce programme dans le cadre de l'ONU. Dans un monde qui affronte une crise économique et financière mondiale et les conséquences négatives des changements climatiques, il faut garantir la sécurité alimentaire et énergétique pour pouvoir faire face aux migrations, aux pandémies et aux nombreux conflits régionaux qui deviennent de plus en plus complexes et aux risques qui y sont associés.

La seule façon de faire face à ces crises est de promouvoir un multilatéralisme actif fondé sur le droit international et les principes de la Charte des Nations Unies et de réaffirmer notre détermination de réaliser les objectifs fixés lors du Sommet mondial de 2005. Nous sommes conscients que nous ne pourrions réaliser ces objectifs qu'avec un système multilatéral renouvelé et intégré dans une organisation mondiale plus forte, solidaire et égalitaire.

Dans ce contexte, nous demandons que l'on appuie la proposition, souvent renouvelée, de réformer le système des Nations Unies, en particulier pour ce qui est des membres permanents du Conseil de sécurité. Nous pensons que cette question ne peut être reportée indéfiniment. Il devrait y avoir plus de justice au sein de l'ONU. Les États africains doivent avoir voix au chapitre et ne peuvent être ignorés dans le processus de réforme de notre organisation. C'est pour cette raison que je tiens à dire que je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit hier, à la troisième séance, le Président de l'Union africaine, notre Frère Dirigeant Al-Qadhafi, qui a demandé une plus grande participation des pays africains en tant que membres permanents du Conseil de sécurité.

Nous abordons les cinq dernières années de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous avons dû faire face ces cinq dernières années aux plus grands défis de la société mondiale : la pauvreté, les pandémies et la dégradation de l'environnement. Tous ces problèmes ont poussé la communauté internationale à adopter une

position qui a été exprimée dans la déclaration que nous avons entendue hier. Les objectifs et les espoirs incarnés dans cette déclaration méritent toute notre attention. Je peux dire qu'à Sao Tomé-et-Principe, nous avons déployés des efforts résolus pour réaliser les OMD, en particulier dans le domaine de la santé et de l'éducation. Nous y sommes presque parvenus, mais nous ne sommes pas encore complètement satisfaits.

Les débats les plus nourris sur le réchauffement planétaire portent avant tout sur le remplacement des combustibles fossiles afin de réduire les émissions de carbone qui contribuent à l'effet de serre. Ces débats se sont poursuivis alors que les températures ont augmenté, entraînant la fonte des glaciers et de la calotte glaciaire qui, à son tour, conduit à une élévation du niveau de la mer. Comme je l'ai dit plus tôt, ceci représente une menace pour notre pays.

Ces changements environnementaux représentent un défi stratégique pour les pays avec, en parallèle, une insécurité mondiale accrue à cause des effets des tempêtes violentes, des sécheresses, des migrations de masse et des pandémies qui ont pour conséquence une augmentation de la pauvreté, la dégradation de l'environnement et l'affaiblissement des gouvernements nationaux. Les experts en la matière appellent notre attention sur le fait que ces changements climatiques pourraient avoir pour conséquence une augmentation sans précédent des besoins en matière d'aide alimentaire d'urgence, ce qui pourrait provoquer une crise au niveau de la durabilité des ressources de la communauté internationale.

Les négociations conduites dans le cadre de l'ONU ont pour but de remplacer le Protocole de Kyoto de 1997, qui limite l'émission de gaz à effet de serre de 37 pays développés d'ici à 2012, et cherchent à changer en profondeur le climat mondial.

Nous espérons que les objectifs pour 2020 pourront être officialisés durant le Sommet de Copenhague. Même aux séances de cette semaine, pendant la session actuelle de l'Assemblée, nous avons pu constater que la communauté internationale, au niveau du Secrétaire général ou à l'Alliance des petits États insulaires, se soucie de plus en plus de la réussite de ce processus.

Chaque fois que je prends la parole devant l'Assemblée générale, je conclus en mentionnant deux cas d'injustice qui perdurent : le cas de la République de Chine à Taiwan et le cas de l'embargo commercial imposé à Cuba.

Malgré tout, il existe des signes favorables au niveau international, pour lesquels nous sommes reconnaissants. Nous nous réjouissons de l'évolution positive des rapports récemment survenue entre la République de Chine à Taiwan et la République populaire de Chine. Nous continuons à soutenir la participation croissante de la République de Chine à Taiwan dans les activités de l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, nous nous réjouissons de l'admission de cette nation de 23 millions d'habitants à l'Organisation mondiale de la Santé, en qualité d'observateur. Nous espérons que d'autres organismes du système des Nations Unies, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Organisation internationale de l'aviation civile pourront aussi mettre à profit la contribution précieuse qu'on peut obtenir de ce pays développé, vu les besoins urgents de l'Organisation.

Malheureusement, en revanche, même si nous pouvons nous montrer relativement satisfaits en ce qui concerne la question de la République de Chine à Taiwan, nous ne pouvons pas exprimer le même sentiment s'agissant de l'embargo commercial contre Cuba. Au contraire, notre déception est très grande sur cette question. Nous osons toutefois espérer que le nouveau gouvernement des États-Unis d'Amérique aura le courage et la détermination de se pencher sur cette question sans tarder, de la même manière qu'elle l'a fait pour la question de Guantánamo.

M. Parham (Royaume-Uni), Vice-président, assume la présidence.

Je voudrais souligner que le chemin qui nous reste à parcourir est long et ardu. Il faut une coopération mondiale dans un contexte de disponibilité et de responsabilité pour assurer le développement durable de tous les pays. Par conséquent, j'appelle à plus de coopération entre les pays donateurs et les pays bénéficiaires, et à une consultation plus large, non seulement avec les institutions gouvernementales mais aussi avec les institutions qui sont mieux informées des besoins de la population sur le terrain. Je fais spécifiquement référence aux communautés rurales, aux enseignants, aux médecins, aux infirmières, aux agriculteurs, aux pêcheurs, et à tous ceux qui travaillent dans les secteurs productifs de nos pays.

Pour le Gouvernement et le peuple de Sao Tomé-et-Principe, l'Organisation des Nations Unies demeure une organisation indispensable où il ne devrait pas y avoir de différence entre les États Membres.

L'Organisation des Nations Unies doit poursuivre sa mission de maintien de la paix et de la sécurité, et de promotion du développement international. Tels sont les objectifs de l'Organisation pour rendre notre monde meilleur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Sierra Leone.

M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Koroma (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre de nouveau la parole devant l'Assemblée. Je voudrais tout d'abord féliciter M. Ali Abdussalam Treki pour sa prise de fonctions en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session et l'assurer de l'appui et de la coopération de ma délégation dans l'accomplissement de cette tâche exigeante de présider à nos délibérations. Par son intermédiaire, j'aimerais exprimer ma reconnaissance sincère à S. E. M^{gr} Miguel d'Escoto Brockmann pour avoir mené les travaux de la session précédente de manière efficiente et efficace. En outre, j'aimerais exprimer mes remerciements au Secrétaire général pour son rapport détaillé sur les activités de l'Organisation et pour son analyse des défis auxquels la communauté mondiale fait face.

Le thème choisi pour la session de cette année est pertinent et opportun. Ce n'est que par le dialogue entre les différentes civilisations du monde représentées au sein de cette instance de délibération et

par le renforcement des institutions et instruments chargés de promouvoir ce dialogue que nous pouvons relever de manière efficace les défis posés par la crise mondiale actuelle. Le dialogue promeut la compréhension; la compréhension permet d'améliorer la coopération; la coopération donne une vitalité et une légitimité aux institutions et mécanismes qui ont été conçus pour nous permettre de relever nos défis communs et de réaliser nos objectifs communs.

Au début, les civilisations étaient des projets magnifiques destinés à relever les défis propres à des régions spécifiques du monde, mais les progrès de la technologie et des communications ont fait que les problèmes ne sont plus limités à des régions particulières. Les changements climatiques, les pandémies du VIH/sida, de la tuberculose et de la grippe porcine, les crises pétrolière et alimentaire – y compris la débâcle économique mondiale actuelle –, le terrorisme, la prolifération nucléaire et le trafic des stupéfiants ne peuvent être résolus par aucune civilisation du monde sans coopération internationale. S'il est vrai que les causes principales de ces problèmes trouvent peut-être leur origine dans des régions spécifiques, ils ont des conséquences mondiales et affectent la vie et le destin des peuples de toutes les civilisations. Le dialogue entre les civilisations va créer les synergies voulues pour s'attaquer aux causes et aux effets des crises mondiales.

Mon gouvernement souscrit pleinement à la promotion du dialogue et la soutient, ainsi qu'à la facilitation des mécanismes qui permettront d'atténuer l'impact des crises mondiales. Pour certains groupes de population, ces crises influent peut-être sur le montant de leurs primes, pour d'autres, sur le fait de savoir s'ils seront en mesure d'acheter une deuxième voiture ou non. Mais, pour la grande majorité – surtout en Afrique –, ces crises créent des situations qui menacent leur survie.

Des années de conflit ont augmenté le nombre des pauvres et des vulnérables dans mon pays. Toutefois, une croissance économique stable, des transferts de fonds et un appui international dans le domaine financier et de la sécurité renforçaient les perspectives d'amélioration de la situation, mais la crise mondiale actuelle a soudainement affaibli ces perspectives, plongeant une plus grande partie de notre population dans l'extrême pauvreté.

La Sierra Leone supporte les conséquences des déséquilibres du commerce international. Notre

économie reste en proie à de grandes difficultés du fait de la chute des cours de nos exportations sur le marché international, notamment les diamants et les cultures commerciales. La conséquence de ce problème insoluble, c'est que nous ne sommes pas en mesure de réunir suffisamment de devises pour importer les produits de base dont nous avons besoin pour nous nourrir. Nous sommes à l'aube de la dixième année de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et, pourtant, les perspectives de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 restent sombres pour l'Afrique.

Ces dernières années, nombre de pays d'Afrique, dont la Sierra Leone, ont réalisé d'importants progrès dans les domaines essentiels de la gouvernance et des indicateurs économiques et sociaux. Mon pays, la Sierra Leone, met en place des mécanismes visant à garantir un régime démocratique stable. Les indicateurs mondiaux signalent que nous avons fait des progrès extrêmement rapides en matière de stabilité politique. Notre croissance économique reste solide – entre 6 % et 9 %. Mon gouvernement a concrétisé les aspirations de notre peuple dans un Programme pour le changement qui définit clairement quatre domaines prioritaires : l'agriculture, l'énergie, l'infrastructure et des réformes destinées à améliorer la prestation des services sanitaires et éducatifs. Nous avons déjà produit des résultats dans nos domaines prioritaires. De grandes routes sont en construction, nous avons achevé un projet hydroélectrique qui fournit pour la première fois une énergie propre et de prix abordable à Freetown et, selon l'indicateur de la facilité des transactions commerciales, nos réformes nous ont permis d'être l'un des pays les plus performants de la région.

Mon gouvernement ne pourrait pas maintenir ces résultats sans un appui multilatéral. Les 18 et 19 novembre prochains, nous organiserons à Londres une réunion du Groupe consultatif sur la Sierra Leone afin d'instaurer un dialogue avec les investisseurs, les donateurs et les autres partenaires, et de mobiliser un appui en faveur des efforts que nous déployons pour relever les nombreux défis auxquels notre pays est confronté. Nous considérons cette conférence sur la Sierra Leone comme un dialogue consacré à la recherche de solutions; nous souhaitons avoir une conférence qui mettra en place un cadre multilatéral pragmatique nous permettant de relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Mon pays croit au multilatéralisme; nous croyons au dialogue entre les civilisations, moyen le plus

efficace de remédier à nos problèmes. Nous appelons tous les pays à veiller à ce que la crise financière actuelle ne prive pas les nombreuses nations africaines qui sortent à peine de conflits violents de la sécurité et des perspectives de prospérité que nous avons tant travaillé à atteindre.

Je voudrais aborder une autre question que ma délégation prend très au sérieux et qui est étroitement liée à la crise financière, à la pauvreté et au développement – la menace grave que les changements climatiques font peser sur le développement humain en général et sur les nations africaines en particulier. Malgré le consensus de la communauté scientifique selon laquelle la terre se réchauffe à un rythme alarmant, il n'y a guère eu de progrès en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de limitation du réchauffement planétaire à une augmentation inférieure à 2 °C. Aujourd'hui, ce sont les nations les plus pauvres – les moins responsables de ce phénomène – qui sont les plus vulnérables. Les pluies torrentielles qui sont tombées récemment sur Freetown, la capitale de la Sierra Leone, ont fait des dizaines de morts, de sans-logis ou de blessés graves. La sécheresse, les ouragans, les inondations, les changements dans les régimes de précipitation, la hausse du niveau des mers et la faiblesse des rendements agricoles comptent parmi les principaux défis auxquels font face les pauvres du monde. Malheureusement, les nations ayant le moins de ressources sont les moins préparées à relever ces défis.

Nous avons l'obligation de freiner le rythme alarmant de destruction de l'environnement et d'épuisement de nos ressources naturelles. C'est à ce propos que je tiens à réitérer la position commune de l'Afrique sur les changements climatiques qui, entre autres choses, exhorte les pays développés à réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre. Ce n'est certainement pas un objectif ambitieux. C'est le moins que nous, les plus vulnérables, méritons.

Nous croyons que les pays développés doivent non seulement investir dans des mécanismes de développement propres, mais doivent également assumer un rôle moteur et fournir un appui financier et technique adéquat et prévisible aux pays moins développés, afin d'encourager une adaptation efficace ainsi que des mesures d'atténuation. Nous partageons la vision du Secrétaire général, à savoir que le sommet sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague constituera à un moment critique de l'histoire humaine une occasion unique et marquante

d'orienter l'humanité vers un avenir plus sûr, plus stable et plus durable.

Enfin, une menace critique pèse sur la stabilité future des nations de monde; il s'agit de la prolifération croissante des armes légères et de petit calibre qui, comme l'a récemment souligné l'ancien Secrétaire général, M. Kofi Annan, équivalent à des armes de destruction massive agissant « au ralenti », capables de déstabiliser des pays et des régions entières. Étant donné que de nombreux pays d'Afrique sont souvent en proie à l'instabilité politique et à des menaces violentes, nous devons renforcer les mécanismes nationaux, régionaux et sous-régionaux de règlement des conflits qui permettront à notre continent de contrôler les armes légères. La paix et le développement pourront être instaurés en Afrique en partie grâce à l'examen de l'architecture de paix et de sécurité qui se dessine au sein de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la Commission de consolidation de la paix.

Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer que la collaboration entre les membres de la communauté internationale est essentielle face à nos problèmes mondiaux et que l'appui international reste critique pour consolider les gains durement acquis par les pays sortant d'une guerre. Nous espérons que l'ONU et que nos partenaires de développement continueront d'être nos fidèles alliés dans notre lutte constante pour le progrès et le développement économiques. À cet égard, j'exhorte à poursuivre l'instauration d'une coopération accrue entre l'ONU et l'Union africaine, ainsi que d'autres organisations sous-régionales, coopération qui ne doit pas rester au stade de la rhétorique et doit se traduire en efforts concrets.

Comme je l'avais laissé entendre devant l'Assemblée à sa soixante-troisième session, nous avons beaucoup progressé, grâce aux efforts multilatéraux et bilatéraux déployés en faveur de notre survie en tant que nation. Les efforts de consolidation de la paix en cours, orchestrés par la Commission de consolidation de la paix de l'ONU, continuent de renforcer le processus de paix dans le pays. J'ai le plaisir d'annoncer qu'en échange et dans un esprit de réciprocité, la Sierra Leone a rejoint les rangs des pays fournisseurs de contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le multilatéralisme est vital pour la coopération internationale et pour répondre aux crises mondiales. Dans sa tentative de promouvoir un multilatéralisme efficace, mon gouvernement a continué d'exhorter la communauté internationale à procéder à diverses réformes visant à renforcer nos organisations intergouvernementales, notamment les institutions de Bretton Woods, en vue de les rendre plus inclusives, transparentes et démocratiques dans leurs processus de prise de décision.

Une Organisation des Nations Unies efficace, légitime et démocratique ne saurait voir le jour sans une véritable réforme du Conseil de sécurité. Les négociations intergouvernementales en cours sur la question de la représentation équitable et l'accroissement du nombre de membres du Conseil de sécurité, ainsi que sur d'autres points relatifs au Conseil, ont progressé grâce à trois séances plénières officieuses durant la dernière session de l'Assemblée générale. En Afrique, nous n'avons cessé d'exiger que l'injustice historique qui est enracinée dans notre sous-représentation dans la catégorie des membres non permanents et notre non-représentation dans la catégorie des membres permanents au Conseil de sécurité, soit corrigée sans plus attendre. C'est pour cela que nous avons continué de négocier en toute bonne foi et dans une confiance mutuelle. J'espère que le résultat de ces négociations conduira à une réforme significative du Conseil, principal organe de prise de décisions de l'ONU pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les Africains sont prêts, désireux et disposés, comme toujours, à reprendre les négociations pendant cette session.

Promouvons le multilatéralisme et renforçons nos efforts de collaboration pour limiter les menaces qui se dressent contre notre planète.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Sierra Leone de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Panama.

M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Martinelli Berrocal (Panama) (*parle en espagnol*) : Nous, Panaméens, considérons l'élection de M. Ali Treki à la fonction de président de l'actuelle session de l'Assemblée générale des Nations Unies comme très opportune. Nous savons qu'il possède la vision et les qualités de chef qui conviennent pour guider les pays ici représentés.

Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général d'insister sur le dialogue pour la paix, la sécurité et la cohabitation pacifique entre les peuples et les frères.

Hier s'est achevé le Sommet sur les changements climatiques. Je félicite tous les pays pour l'effort solidaire qu'ils ont déployé afin d'affronter la crise du réchauffement planétaire. La beauté, les ressources, la biodiversité et notre patrimoine historique universel sont en danger.

Le réchauffement planétaire est l'expression la plus grave de la crise engendrée par l'exploitation excessive des ressources. Nous avons besoin d'appliquer de nouvelles mesures, de changer notre comportement et d'accorder de la valeur à notre relation avec la nature. Les options sont claires : nous pouvons soit parler, soit agir. Si nous n'agissons pas avec responsabilité au niveau mondial, les conséquences seront irréversibles.

Il y a 3 millions d'années, l'isthme de Panama a émergé du fond des mers. Nous sommes l'un des pays les plus jeunes de la planète. Par sa naissance, le Panama a formé un pont de terre entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, et il est devenu la bande de terre la plus étroite entre les océans Atlantique et Pacifique. Le Panama a séparé les mers pour unir les continents et a produit un nouveau réseau mondial de courants marins, qui a modifié le climat de tout le globe. Le monde entier a changé lorsque le Panama est apparu.

Toutes les formes de vie qui existent sur terre aujourd'hui sont le résultat d'un processus d'évolution qui s'est adapté à notre naissance. Les grandes savanes et les grands déserts africains sont nés de ces

changements, et c'est dans ces nouvelles savanes que l'homme moderne a évolué.

Depuis toujours, les Panaméens ont joué un rôle important pour leurs voisins et pour le monde. Au cours de ces cinq prochaines années, il nous faudra démontrer comment notre modèle économique et de gouvernement peut servir d'exemple à tous ceux qui aspirent à la prospérité et au progrès.

Je suis un entrepreneur, pas un homme politique. Je suis entré dans la politique pour changer la façon de faire les choses. Je suis un homme simple et direct. Je crois que le temps est très court et très précieux. Je vais utiliser mes expériences du secteur privé pour les appliquer au secteur public.

J'ai été élu Président avec un mandat sans précédent. Les Panaméens m'ont confié un mandat clair afin d'apporter des changements au pays et de bâtir un meilleur Panama pour tous. Nous allons placer les intérêts du peuple avant les intérêts personnels ou partisans, parce qu'un pays est bien plus important qu'un parti politique.

Les personnes les plus compétentes ont été choisies pour œuvrer au sein de notre gouvernement, indépendamment de leur appartenance politique. J'ai des projets pour le pays. Nous voulons un capitalisme fondé sur les opportunités et récompensant les entrepreneurs responsables qui font preuve de solidarité, mais un capitalisme qui requiert aussi la responsabilité et la solidarité des chefs d'entreprises de la vieille école qui ne répondent pas à ces deux critères.

Nous avons formé ce gouvernement en période de crise. Il y a moins d'un an, nous avons assisté à l'effondrement du système financier international. Le modèle économique mondial a alors changé à jamais. Nous visons à améliorer la qualité de vie de nos populations. C'est pourquoi, au cours de nos 100 premiers jours au pouvoir, nous avons augmenté les traitements de tous les fonctionnaires et alloué 100 dollars par mois aux citoyens âgés de plus de 70 ans qui ne bénéficient pas de retraite et ont besoin d'une aide financière.

Nous allons construire un nouveau métro moderne à Panama et, ainsi, mettre en place le plus grand programme de création d'emplois du pays après celui de l'élargissement du Canal toujours en cours.

Nous avons lancé un projet de construction de logements à loyer abordable qui permettra non seulement de fournir un toit à des milliers de

Panaméens, mais aussi de créer des emplois en cette période de crise difficile.

Les promesses que nous avons faites répondent aux attentes de la population et font également partie intégrante du plan d'action indispensable à la relance de notre économie.

L'Amérique est un continent de peuplement récent et le Panama a servi de passerelle aux premiers Amérindiens se rendant en Amérique du Sud. De grandes cultures et civilisations s'y sont développées, avec les Incas et les Chibchas, notamment. À leur arrivée, les Espagnols ont fait de notre pays une plaque tournante du commerce de leurs colonies. L'indépendance du Panama a été suivie de la construction de la première voie ferrée au monde reliant les océans Atlantique et Pacifique, puis de la construction du Canal. Le Panama est aujourd'hui l'intermédiaire incontournable des échanges économiques mondiaux.

Le Panama est un petit pays comptant moins de 3,5 millions d'habitants. Le secteur des services représente plus de 75 % de notre produit intérieur brut. Notre devise est le dollar des États-Unis. Notre système bancaire et financier est solide, traditionnel et très réglementé. La zone libre de Colón est la plus grande de l'hémisphère car nous disposons de la route commerciale maritime la plus importante au monde, qui nous permet d'être le centre logistique le plus performant des Amériques.

Nous allons prochainement lancer la construction d'une troisième série d'écluses pour accroître les capacités du canal de Panama et créer ainsi un nouveau point d'accès important pour les échanges commerciaux internationaux.

Le Panama est le lieu parfait pour investir, créer des entreprises et vivre. Nous ferons du Panama le Hong Kong ou le Doubaï des Amériques. Au sein de la nouvelle zone économique spéciale Panama-Pacifique (zone franche d'Howard), la législation du travail et de l'immigration est favorable et souple. Sur l'ensemble de notre territoire national, des mesures d'incitation extraordinaires sont offertes aux investisseurs. Grâce à son esprit de service et à sa politique d'ouverture, le Panama est un pays plaisant et passionnant qui offre de réelles possibilités.

Malgré la crise, le Panama est en pleine croissance. Le talent et la créativité, l'aide sociale, les

infrastructures et l'investissement dans le capital humain nous permettront de surmonter la tempête.

Le Panama a pour vocation de servir les intérêts du monde. C'est un pays ouvert et extrêmement accueillant. Nos portes sont ouvertes aux entreprises.

Nous considérons que le libre échange est un moyen d'améliorer la qualité de vie de la population. Nous voulons établir des relations d'affaires avec tous les États et signer des accords de libre-échange avec nos partenaires stratégiques, notamment avec les États-Unis. La ratification de cet accord requiert un dernier coup de pouce et je suis convaincu que le Président Obama s'y emploiera à très brève échéance.

Le Panama est fier de son histoire et de son patrimoine, de sa liberté d'expression et de pensée. Il s'enorgueillit également d'être libre de décider de l'avenir de la patrie et de sa tradition de paix.

La paix est la valeur la plus précieuse de tout pays ou plutôt du monde entier. La paix est source de tranquillité, de stabilité et de croissance. Aucune raison ne justifie que des peuples voisins s'attaquent car ils n'ont rien à y gagner mais tout à y perdre. Les héritiers de Bolívar partagent la même histoire et les mêmes difficultés. Le même sang coule dans nos veines. Nous formons une seule nation. Quiconque lance une agression s'agresse lui-même. Quiconque use de représailles dirige la violence contre lui. Quiconque porte les armes les retourne contre lui. Car ici, nous sommes tous frères.

Les armes de guerre engendrent la pauvreté. Elles nous dépouillent de nos moyens d'existence et menacent l'avenir de nos enfants. Ces armes ne sont pas nécessaires et, en fin de compte, ne règlent aucun problème. Nous devons nous rassembler car il n'y a rien que nous ne puissions résoudre. Rien ne peut remplacer la paix. Tous les pays du monde doivent continuer à aspirer à la paix jusqu'à ce qu'elle règne.

Je voudrais évoquer à présent la situation au Honduras, notre pays frère, et la nécessité d'un retour à l'état de droit, indispensable au bien-être de cet État et à celui de l'Amérique centrale. C'est pourquoi nous suivons avec le plus grand intérêt le processus de réconciliation au Honduras.

L'Accord de San José est le meilleur moyen de parvenir à la formation d'un gouvernement d'union nationale en mesure d'organiser de nouvelles élections et de garantir un retour à la démocratie par des moyens pacifiques. Laissons aux Honduriens la possibilité de

décider de l'avenir de leur pays. Les Panaméens ont foi en la capacité de réconciliation de la société hondurienne.

Rien n'est plus fort que les mots, qu'ils soient prononcés ou écrits, et la compréhension passe par le dialogue, pour paraphraser le poète. La communication est le meilleur moyen de transmettre la culture, l'enseignement, les spécificités ethniques, l'histoire, la religion et la politique. Le Panama est un creuset d'ethnies, de nationalités et d'idéologies qui, par la communication et le respect mutuel, forme une société partageant les mêmes intérêts en dépit de sa diversité. Cela fait partie de notre spécificité et nous caractérise.

La tolérance est la clef de la coexistence des peuples. Les essais nucléaires nous inquiètent tous. Être constamment en état d'alerte ne fait qu'aviver les tensions entre des États dont les relations sont déjà loin d'être stables. Ainsi, nous vivons dans la crainte et la méfiance constantes, ce qui nous empêche de dialoguer.

Le Panama respecte l'utilisation de la science comme outil du développement humain mais nous refusons qu'elle serve d'écran pour dissimuler des activités visant à la prolifération nucléaire et à la production d'armes de destruction massive.

La paix et la sécurité internationales sont menacées par le trafic de drogues, le blanchiment d'argent et le trafic d'armes contre lesquels il faut lutter. Étant un carrefour, le Panama sert de terrain au trafic de drogues et d'armes du crime organisé. Mais nous leur faisons la guerre. Nous sommes désormais des partenaires actifs du Mexique et de la Colombie dans la lutte contre les narcoterroristes. Avec le Président Uribe et le Président Calderón, nous nous sommes engagés à renforcer les liens de coopération pour que le Panama devienne un agent de renseignement actif.

Tous les efforts et les progrès réalisés par le Panama dans ce domaine ont été salués dans les rapports du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux et par le Fonds monétaire international. Le Panama a des accords d'échange d'informations avec 39 pays afin de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement des activités illicites.

La drogue n'est pas un bon négoce. Ceux qui s'y consacrent sont condamnés à finir en prison ou au cimetière et sont tous des perdants.

M. Nasheed (Maldives), Vice-Président, assume la présidence.

Tout le monde connaît le Panama comme centre financier, un lieu où faire des affaires et pour son canal. Mais en réalité, d'un point de vue écologique, nous sommes le secret le mieux gardé au monde. Le tourisme est notre nouvelle passion. La ville de Panama enregistre la plus forte concentration d'oiseaux migrateurs de la planète. Nous sommes une véritable plaque tournante pour les oiseaux en Amérique. Le golfe de Chiriquí présente la plus grande biodiversité de tout le Pacifique oriental tropical. Quarante pour cent de notre territoire national est classé zone protégée. La région située entre Chagres et Darién offre plus d'un million et demi d'hectares de forêts ininterrompues.

Nos parcs nationaux ont été déclarés réserves de la biosphère et inscrits sur la liste du patrimoine mondial, de même que l'île de Coiba, véritable joyau de la nature où l'on découvre encore aujourd'hui de nouvelles espèces et où les baleines de l'Arctique se rassemblent pour donner naissance à leurs petits.

Plus de 1 000 îles et récifs coralliens ornent nos mers et nous sommes entourés de plus de 2 500 kilomètres de côtes, la plupart toujours aussi sauvages que lorsque Christophe Colomb a découvert l'Amérique.

Mais notre plus belle richesse est notre population. Nous sommes un peuple multiethnique et aimable. Les autochtones qui vivent dans les régions appelées *comarcas* sont un exemple de résistance aux mauvais traitements de la nature et à l'assimilation culturelle.

Tous les pays ici représentés ont chacun leurs merveilles qui suscitent l'admiration du monde. Nous devons nous unir pour protéger et préserver toutes nos beautés, nos ressources, notre biodiversité, notre patrimoine historique universel et, surtout, nos peuples.

Je suis un éternel optimiste et j'ai la vision d'un Panama où de plus en plus d'hommes et de femmes trouvent un travail. Je vois une classe moyenne en plein développement et gagnant plus. Je vois des technologies nouvelles entraînant une croissance sans précédent. Je vois le premier pays au monde à offrir gratuitement l'accès à Internet à tous ses habitants.

Je vois un Panama avec de meilleurs systèmes de santé, d'éducation et de transport, avec des familles plus heureuses et plus unies. Nous, les Panaméens, pouvons réaliser tous nos rêves, or si chacun d'entre nous réalise son rêve, nous aurons un monde meilleur.

Dans les cinq prochaines années, nous allons rêver en grand parce que nos plus beaux jours sont encore devant nous.

Si je devais décrire le Panama en quelques mots, je dirais qu'il s'agit d'un peuple plein de surprises. C'est pourquoi notre devise est : le Panama n'a pas fini de vous surprendre. Et de fait, le Panama n'a pas fini de surprendre le monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Panama de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hans-Rudolf Merz, Président de la Confédération suisse

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Confédération suisse.

M. Hans-Rudolf Merz, Président de la Confédération suisse, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hans-Rudolf Merz, Président de la Confédération suisse, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Merz : L'année écoulée a été particulière à bien des égards. Il y a 12 mois, à quelques mètres d'ici, une banque s'effondrait et entraînait le système financier international au bord du gouffre. Les turbulences du secteur financier ont conduit à une sérieuse récession économique mondiale.

Cet exemple illustre à quel point nous vivons dans un monde interconnecté. Il nous rappelle que d'autres questions, telles que les changements climatiques, la crise alimentaire, la migration, les pandémies, le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Faire face à ce genre de défis globaux demande une action déterminée et coordonnée aux niveaux national, régional et international. La coopération internationale est donc devenue vitale. L'ONU est le lieu où une telle

coopération est mise en œuvre. Aujourd'hui, le monde a plus que jamais besoin de l'ONU.

L'ONU doit poursuivre sur le chemin de la réforme afin de renforcer sa légitimité. Parallèlement, les échanges entre l'ONU et d'autres forums tels que le Groupe des Vingt (G-20) doivent être renforcés. Le G-20 est devenu une tribune où des questions d'importance mondiale sont discutées. Ce développement ne doit cependant pas se faire au détriment d'autres pays et d'autres institutions mondiales comme l'ONU. Le G-20 manque de légitimité et n'applique pas de règles de procédure de sanctions. Les membres du G-20 eux-mêmes ne sont pas soumis au même type d'examen. La Suisse préconise une égalité de traitement.

Cette crise économique et financière nous préoccupe tous. Les gouvernements et les banques centrales ont mis en place d'impressionnantes mesures de stabilisation. Toutefois, la taille de ces plans ne résout pas tout. Ce qui compte, c'est la qualité de l'effort. L'activité économique doit revenir à des valeurs et à des vertus fondamentales. Elle doit être viable économiquement, socialement et du point de vue de l'environnement. Par l'intermédiaire d'institutions comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'ONU dispose des connaissances et des instruments nécessaires pour combattre la crise financière et économique. Il est important de s'assurer que les voix de ces institutions sont entendues aussi au sein du G-20.

La crise actuelle a parfois été utilisée par certains pour remettre en cause l'économie de marché et la mondialisation. Je ne conteste pas le besoin de réformes, les échecs et les abus ayant été trop grands pour être ignorés. Nous devons toutefois nous rappeler que c'est également grâce à l'ordre économique libéral et à l'ouverture des marchés qu'une bonne partie de la population mondiale est sortie de la pauvreté. Dans cette perspective, nous partageons les préoccupations de ceux qui considèrent que la tendance actuelle au protectionnisme nous mènera droit au désastre. Mon pays salue dès lors l'appel à la conclusion du cycle de Doha exprimé à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique.

Les populations des pays en développement ont été particulièrement touchées par cette crise économique et financière. Le risque est grand que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le

développement prene du retard. La Suisse, pour sa part, a promis de maintenir le niveau de son aide malgré des contraintes budgétaires importantes. Tant les pays en développement que les pays développés sont responsables de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'année prochaine, la conférence des Nations Unies marquant le dixième anniversaire de la Déclaration du Millénaire nous donnera l'occasion d'apporter un nouveau souffle à cette collaboration et d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement.

Le développement durable doit aussi être notre principe directeur pour combattre le changement climatique. La Conférence de Copenhague sur les changements climatiques doit déboucher sur un succès. La Suisse veut et la Suisse peut montrer l'exemple. Nous allons atteindre nos objectifs de réduction des émissions de CO₂ en 2012. Pour la période allant jusqu'en 2020, nous sommes prêts à réduire nos émissions de CO₂ de 20 %. À l'échelle mondiale, les coûts des adaptations au changement climatique devraient atteindre plusieurs dizaines de milliards de dollars par an, dont plus de la moitié à la charge des pays en développement. La Suisse propose la création d'une taxe CO₂ à l'échelle mondiale fondée sur le principe du pollueur-payeur, afin de faire face à ces nouveaux besoins.

De nombreux conflits violents affectent notre planète, mettant hors de portée pour trop de personnes une vie de dignité, de paix et de sécurité. L'ONU a une légitimité unique en son genre pour jouer un rôle actif dans la prévention des conflits, la médiation, la protection des civils, le maintien et la consolidation de la paix. Mon pays salue l'engagement accru de l'ONU dans ces domaines et préconise surtout le renforcement des capacités de prévention et de médiation du système onusien. La Suisse est également active dans le domaine de la consolidation de la paix. Nous avons en effet assumé la présidence de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix et nous allons poursuivre notre initiative sur la violence armée et le développement.

Nous allons célébrer cette année le sixième anniversaire des Conventions de Genève. Depuis leur création, les Conventions de Genève ont établi des règles indispensables pour des situations de conflit armé. De nouvelles formes de conflits armés ainsi que de nouveaux moyens et méthodes de guerres rendent toujours plus difficile le respect de ces règles. Il est inacceptable que les populations civiles soient si

souvent la cible d'attaques délibérées. Il est également inacceptable que l'accès rapide et sans entraves aux populations dans le besoin soit si souvent refusé au personnel humanitaire.

Afin d'identifier les moyens pour améliorer le respect des Conventions de Genève, la Suisse organisera une rencontre ministérielle ici à New York ce samedi. En novembre, nous accueillerons une conférence internationale d'experts à Genève ouverte à tous les États parties aux Conventions de Genève. Cette conférence portera sur les défis présents et futurs auquel le droit international humanitaire doit répondre.

La dignité humaine est un droit inaliénable de tous les êtres humains, quels que soient leur genre, leur origine ou leur religion. Le Conseil des droits de l'homme est le forum principal pour discuter des droits de l'homme à l'ONU. Les procédures spéciales de l'examen périodique universel ont prouvé leur efficacité. Toutefois, nombreux sont les défis qu'il reste à relever. La Suisse continuera à travailler avec détermination pour un Conseil des droits de l'homme efficace et présentera sa candidature pour un second mandat en 2010.

La protection des droits de l'homme, tout comme la promotion de la démocratie et le renforcement des règles de droit, constitueront également les priorités de la présidence suisse du Conseil de l'Europe de novembre 2009 à mai 2010. Sous la présidence suisse, des efforts seront consentis pour améliorer la coopération entre l'ONU et le Conseil de l'Europe.

L'année 2010 sera donc une année symbolique pour l'ONU. Cinq ans auront passé depuis l'adoption du Document final du Sommet mondial de 2005. Dix ans se seront écoulés depuis la signature de la Déclaration du Millénaire. Le Sommet de l'année prochaine sera une occasion d'analyser l'état de la mise en œuvre de ces déclarations et d'initier de nouvelles réformes plus complètes. Ces étapes sont nécessaires car seule une ONU réformée sera à même de répondre de manière appropriée aux défis globaux.

Dans ce contexte, j'ai l'honneur d'annoncer aux membres une candidature suisse à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale en la personne de Joseph Deiss, ancien Président de la Confédération.

Et je terminerai avec ceci. Les défis à relever sont grands. Mais il ne faut pas céder au pessimisme. Au cours de l'histoire, l'être humain a démontré à

plusieurs reprises sa capacité d'accomplir de grandes actions avec courage, avec imagination et avec détermination. L'écrivain suisse Max Frisch disait : « Une crise peut être un état productif. Il suffit d'en retirer l'arrière-goût du désastre ». Je partage entièrement cette affirmation. Soyons donc productifs, et saisissons la chance de créer un monde prospère, juste, pacifique et durable.

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Confédération suisse de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hans-Rudolf Merz, Président de la Confédération suisse, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. José Luis Rodríguez Zapatero, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne.

M. José Luis Rodríguez Zapatero, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. José Luis Rodríguez Zapatero, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Rodríguez Zapatero (Espagne) (parle en espagnol) : Il y a un peu plus d'un an, nous avons assisté avec une profonde préoccupation à l'effondrement de quelques-unes des grandes institutions financières des pays les plus riches du monde. Cette fissure financière a accéléré une crise économique mondiale que, tous, nous continuons d'éprouver malgré les premiers signes de redressement. Nous étions confrontés à la dure réalité que nous ne possédions pas les directives et les règles nécessaires pour éviter ce qui arrivait au système financier mondial, alors que c'était déjà un système mondial. Maintenant, après les sommets du G-20 de Washington et de Londres, où nous avons posé les bases de la solution des problèmes, la tâche incombe à la conférence de Pittsburgh de finir le travail.

Malgré ce qu'on a dit, ce n'est pas la première crise de la mondialisation. C'est plutôt la première crise de la gouvernance mondiale, c'est-à-dire une crise d'une gouvernance mondiale insuffisante. Nous avons l'obligation de tirer des leçons de cette expérience – certainement de tirer des leçons de la crise financière et économique, mais aussi des autres défis mondiaux qui requièrent tant une détermination collective que des efforts politiques coordonnés et multilatéraux, car ces défis sont interdépendants. Nous ne pouvons pas aspirer à un développement économique et social à moins que les pays et les peuples ne jouissent d'une paix et d'une sécurité adéquates. Réciproquement, on ne pourra pas bâtir une paix et une sécurité durables en l'absence d'un développement durable.

Cette même disposition à assumer la responsabilité des problèmes et des solutions, qui a fortement refait surface au cours des récents mois, devrait nous éviter d'échouer dans notre réponse aux conflits et menaces qui mettent en danger la paix et la sécurité mondiales. Cette disposition doit aussi garantir que nous n'échouons pas en faisant face à la famine et la pauvreté, en nous engageant effectivement à combattre les effets des changements climatiques, ou en luttant contre la criminalité organisée, le terrorisme et la piraterie. C'est donc une grande opportunité qui nous est offerte.

Ici, au débat général, un an après le début de la crise financière qui a failli annihiler le bien-être des pays développés et détruire les espoirs de beaucoup d'autres, je voudrais rappeler que l'Espagne est un pays attaché au multilatéralisme et à la nécessité de continuer à instituer un système de gouvernance mondiale – et cela s'applique à chacun des défis que je viens de mentionner. Mais avant de parler de ces défis, je voudrais commencer par dire que le multilatéralisme n'est pas juste un processus de prise de décisions et de résolution des conflits au niveau international. C'est certainement cela; mais pour que le multilatéralisme soit effectif et durable, il doit avant tout comprendre deux éléments fondamentaux.

Tout d'abord, le multilatéralisme est intrinsèquement lié au respect rigoureux des valeurs démocratiques, des droits de l'homme, d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes à travers le monde. À cet égard, je suis favorable à la dernière résolution adoptée par l'Assemblée générale à la précédente session, qui donne à un seul organe la

responsabilité de toutes les questions relatives à l'égalité des sexes.

Aujourd'hui, cependant, prendre fermement le parti de la démocratie évoque un seul nom : Honduras. Nos frères d'Amérique latine vivant dans ce pays ont expérimenté, au cours des précédentes années, le renforcement de la démocratie et les perspectives d'avenir qu'elle leur offre. Avec l'appui de l'Espagne et de la communauté internationale, ils ont décidé de vaincre le défi que connaît le Honduras. Nous n'accepterons pas un coup d'État antidémocratique. Nous ne l'accepterons pas et la démocratie doit retourner au Honduras.

Le deuxième point, qui est tout aussi important, c'est que le multilatéralisme requiert, à défaut d'une culture, une atmosphère de dialogue, de respect et d'acceptation mutuels entre pays, régions et, plus largement, civilisations. Il y a cinq ans, je me suis adressé pour la première fois à l'Assemblée générale pour proposer la création d'une Alliance des civilisations afin d'encourager la compréhension et la coopération entre les pays et les peuples de différentes cultures et religions, aussi bien que de combattre les forces qui alimentent l'extrémisme et mettent en danger la paix.

Nous ne pouvons nous satisfaire seulement de ce que le groupe d'amis à l'origine de cette initiative compte désormais plus de 100 membres, ou bien qu'il existe aujourd'hui un réseau d'individus et de représentants d'organisations de la société civile qui veillent à la survie du projet, et que le troisième Forum de l'Alliance se tiendra l'année prochaine à Rio de Janeiro. Nous ne pouvons non plus nous satisfaire de ce que ces événements sont une illustration claire de l'universalité des principes sur lesquels repose cette initiative. Le respect de la diversité des civilisations, des cultures et des traditions est essentiel pour garantir la réalité et la durabilité du multilatéralisme que nous souhaitons voir renforcé sur la table des droits de l'homme et des valeurs universelles que nous partageons, en tant que membres responsables de la communauté internationale.

Quand j'ai proposé cette initiative, de cette même tribune, il y a cinq ans, les temps étaient moins favorables qu'aujourd'hui. Hier, après avoir entendu les déclarations du Président des États-Unis et d'autres dirigeants internationaux, j'ai pensé que cet effort n'a pas été vain. Aujourd'hui, l'Alliance est capable de déployer toute sa force pour promouvoir le

multilatéralisme effectif que nous désirons. Nous sommes maintenant capables de bâtir. L'initiative en valait la peine et – si je peux ainsi m'exprimer – il était aussi juste que les Nations Unies l'aient faite leur, par l'entreprise du Secrétaire général Ban Ki-moon et de son prédécesseur Kofi Annan.

L'Espagne se réjouit donc que le Président de cette Assemblée générale ait proposé que les débats à cette nouvelle session mettent l'accent sur l'idée suivante : « Face aux crises mondiales, renforcer la multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement ». Nous devons maintenant faire un pas de plus.

L'Alliance des civilisations, qui expose et promeut ces valeurs à travers l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies, devrait être une composante structurelle des principaux organes et de toutes les autres entités de l'Organisation. Le temps est venu pour l'Assemblée générale d'adopter une résolution conférant un caractère structurel à l'Alliance des civilisations par la création d'une charte constitutive. L'Espagne travaillera avec la Turquie et le groupe des amis de l'Alliance dans son ensemble pour qu'une telle résolution soit adoptée à la fin de cet automne. Je suis convaincu que ce sera un apport positif au travail d'organes tels que le Conseil des droits de l'homme, le Conseil économique et social et même le Conseil de sécurité. Le dialogue des civilisations doit être la langue maternelle des Nations Unies.

Le nouveau multilatéralisme a été essentiel afin de prendre des mesures importantes en matière de désarmement et de contrôle des armements, par exemple l'interdiction des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions.

Aujourd'hui, le monde a la possibilité de faire un grand saut : éliminer les armes nucléaires. Le Président Obama a eu le courage de soulever la question, et les États-Unis et la Russie – pays qui est et qui restera essentiel à la sécurité euro-atlantique – négocient les réductions les plus importantes jamais effectuées de ces arsenaux. Nous les encourageons. Nous trouvons encourageante l'initiative de convoquer un sommet spécial du Conseil de sécurité consacré à la lutte contre la prolifération nucléaire.

L'Espagne, une nation qui a renoncé à mettre au point et à posséder l'arme nucléaire, adhère pleinement à cet objectif et l'appuiera avec tous les moyens à sa disposition. Dans l'immédiat, nous devons chercher à

renforcer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), dont la Conférence d'examen coïncidera en mai 2010 avec la présidence espagnole de l'Union européenne. Je m'engage à faire tout mon possible, dans la mesure où l'Espagne et l'Union européenne sont concernées, pour que cette importante conférence donne des résultats concrets qui nous permettront de faire progresser la perspective d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Nous devons continuer d'agir avec détermination et sans découragement pour construire et consolider la paix dans toutes les zones et dans toutes les régions. Mon pays est fier de contribuer aux missions de maintien de la paix de l'ONU depuis 20 ans. En 20 ans, nous avons pris part à 22 missions et avons déployé plus de 100 000 personnes.

Actuellement, nous sommes aussi préoccupés par la situation en Afghanistan. Je suis cependant certain que la communauté internationale trouvera la solution – une solution qui n'est ni ne doit être uniquement militaire. La conviction partagée sur la valeur stratégique de la région et la solidarité interne entre les pays qui y sont présents est plus forte que jamais, et elle sera décisive au vu des difficultés qui se présenteront à nous.

Je voudrais également réaffirmer la nécessité de poursuivre la recherche de formules pour la paix au Moyen-Orient, car ce conflit peut potentiellement se propager et affecter d'autres conflits régionaux comme ceux que je viens de mentionner. Le monde a une tâche non encore accomplie : la paix au Moyen-Orient, avec deux États en sécurité – l'État d'Israël, mais également l'État de Palestine, que la communauté internationale doit envisager de reconnaître dans un délai raisonnable. La paix au Moyen-Orient a été et demeure la première priorité stratégique de la communauté internationale.

Selon les dernières évaluations, plus d'un milliard de personnes dans le monde – presque un sixième de la population totale – souffrent de la faim. Nous devons dire cela aussi souvent que possible : des données comme celle-ci, avec les profondes souffrances humaines qu'elles impliquent, pèsent encore et toujours sur nos consciences de dirigeants de la communauté internationale et de simples citoyens. Il est injuste et inacceptable d'avancer plus dans le XXI^e siècle, comme nous le faisons, avec un déséquilibre aussi radical dans les conditions de vie. Cette situation est injuste, inacceptable et dangereuse – c'est une source d'instabilité permanente. Il sera impossible d'aspirer à

un monde sûr tant que persisteront les niveaux actuels d'inégalité et de pauvreté.

C'est pourquoi notre attachement à la paix et à la sécurité internationales doit aller de pair avec un effort renouvelé pour éliminer la pauvreté, en faisant un usage responsable et solidaire de notre position et en résistant à la tentation, en temps de crise économique, de diminuer notre engagement auprès des plus pauvres et des plus vulnérables de la planète.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement doit être au cœur de l'ordre du jour international. À cinq ans de l'échéance de 2015, les objectifs peuvent toujours être atteints, si l'effort collectif se poursuit. À la prochaine session de l'Assemblée générale, nous devons parvenir à des accords concrets qui garantiront la réalisation de ces objectifs.

Je me fais l'écho de l'appel qui demande d'urgence un effort commun, en invoquant l'engagement de mon pays et de ses citoyens. Je fais en particulier référence à l'Afrique. Le XXI^e siècle doit appartenir à un continent qui a été trop souvent dépossédé dans l'histoire de l'humanité : le continent africain. L'Espagne est devenue le septième donateur international et le huitième pays en termes de contributions versées à l'ONU, et nous avons pris un engagement clair en matière de sécurité alimentaire.

Ces dernières années, nous avons sensibilisé l'humanité à la gravité des effets des changements climatiques. L'information est maintenant suffisamment répandue sur l'importance que revêt la lutte contre les changements climatiques et sur les occasions qu'elle nous offre de créer un nouveau modèle de développement économique – le développement durable.

Les changements climatiques marquent la fin du temps de la prise de conscience et le début du temps des engagements. Nous avons assez palabré, il est maintenant temps d'agir. Nous devons tenir compte de la situation de chacun, mais pour avancer collectivement, non pour ralentir. Nous avons vu les effets de la crise économique, mais il nous est toujours difficile de réagir face aux effets d'un phénomène qui sera plus dévastateur encore pour les générations à venir. Cette situation est paradoxale et incompréhensible. Elle l'est d'autant plus si l'on tient compte du fait que sortir de la crise économique passe par l'unique croissance possible, la croissance durable.

Il nous reste 75 jours avant l'ouverture du sommet de Copenhague. Ces 75 jours peuvent nous tourner vers l'avenir ou nous conduire à l'échec, nous responsabiliser ou nous rendre impuissants, nous voir parvenir à un accord ou défendre inutilement nos intérêts personnels. Copenhague doit apporter deux réponses au monde, concernant ce qu'il faut faire et à quel moment, à savoir une réduction ambitieuse des émissions, dans un avenir proche et défini.

Afin d'atteindre ces objectifs, nous devons également réfléchir à la manière de les atteindre. Nous savons que la recherche, l'innovation et le développement technologiques dans le domaine énergétique favorisent la lutte contre les changements climatiques. C'est pourquoi l'Espagne a proposé que chaque État consacre au moins 0,7 % de son produit intérieur brut à la recherche, au développement et à l'innovation dans les domaines technologique et énergétique. C'est une donnée de référence qui, comme c'est déjà le cas pour la politique de coopération au développement, nous aidera à définir un engagement devant la communauté internationale. Mon pays propose également de promouvoir, lorsqu'il assumera la présidence de l'Union européenne au premier semestre 2010, les accords que nous devons tous adopter à Copenhague.

Enfin, il y a tout juste un an, nous avons été frappés par une crise financière qui a secoué les quatre coins de la planète. Depuis, nous avons tous subi les conséquences de cette crise, mais nous avons également pris conscience de la nécessité de faire avancer la construction de la gouvernance mondiale, et nous avons pris des mesures concrètes à cet effet. Continuons dans cette voie, non seulement pour continuer de lutter contre la crise et défendre l'emploi, mais également pour surmonter la crise ensemble et relever avec succès les autres défis mondiaux.

Profitons de ce moment pour faire preuve de lucidité, saisissons cette occasion. Construisons un multilatéralisme efficace, responsable, mais avant tout solidaire. Depuis 1945, les circonstances n'avaient jamais été si favorables pour traduire dans la réalité de l'ordre international les aspirations des pères fondateurs de l'ONU. Ces aspirations étaient destinées aux générations futures, et nous sommes la première génération qui a entre ses mains le pouvoir de réaliser le rêve ancien et magnifique d'un monde gouverné par tous. Faisons cela.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. José Luis Rodríguez Zapatero, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Yukio Hatoyama, Premier Ministre du Japon

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Yukio Hatoyama, Premier Ministre du Japon.

M. Yukio Hatoyama, Premier Ministre du Japon, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Yukio Hatoyama, Premier Ministre du Japon, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Hatoyama (Japon) (parle en anglais) : Je tiens tout d'abord à féliciter chaleureusement S. E. M. Ali Abdussallam Treki pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je tiens également à exprimer mes respects à S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann pour la façon dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée générale lors de la session précédente. Je salue également le dévouement et le dynamisme dont le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, fait preuve pour remédier aux divers problèmes auxquels l'ONU est confrontée actuellement.

Il y a 120 ans, en 1889, le Japon a mis en place un système électoral, certes limité. À partir de ce moment, changer de gouvernement à la suite d'élections est allé de soi au Japon. Le Japon a également connu une période, au début du XX^e siècle, qu'on a appelée la démocratie Taisho.

Le Japon est donc une nation avec une longue histoire où la démocratie et les élections ont leur place. Mais, depuis la Seconde Guerre mondiale, le Japon n'a pas connu de changement du pouvoir par les urnes. Les tensions entre politiciens et bureaucrates ont disparu. On ne peut donc pas nier que, de ce fait, la politique étrangère du Japon a manqué quelque peu de vitalité.

Néanmoins, le 30 août dernier, le peuple japonais a finalement choisi, par le biais d'une élection

générale, d'avoir un changement de majorité. C'est un triomphe pour la démocratie au Japon et une victoire pour le peuple japonais.

La semaine dernière, le 16 septembre, j'ai assumé les fonctions de Premier Ministre du Japon et je me présente aujourd'hui devant l'Assemblée générale en tant que tel. Mon nouveau gouvernement incarne le dynamisme de la démocratie et mettra tout en œuvre pour s'attaquer aux affaires intérieures et aux défis de la politique étrangère grâce à notre programme « tout pour le Japon ».

Le Japon est devenu membre de l'ONU le 18 décembre 1956. Le Premier Ministre était, à l'époque, M. Ichiro Hatoyama, mon grand-père. À la onzième session de l'Assemblée générale, où le Japon a fait son premier discours, le Ministre des affaires étrangères de l'époque, M. Mamoru Shigemitsu, a déclaré :

« La vie politique, économique et culturelle du Japon est essentiellement le résultat de la fusion, au cours du siècle dernier, des civilisations orientale et occidentale. En un certain sens, le Japon peut être considéré comme un trait d'union entre l'Orient et l'Occident et il est pleinement conscient des grandes responsabilités qui lui incombent du fait de cette situation. » (*A/PV.623, par. 80*)

Mon grand-père Ichiro, Premier Ministre à l'époque, était un défenseur de la notion de « *yu-ai* », ou fraternité. La notion de « *yu-ai* » est un mode de pensée qui respecte la liberté et la dignité individuelle tout en respectant la liberté et la dignité d'autrui. Cette notion de « *yu-ai* » a des résonances profondes avec le concept de trait d'union mentionné dans l'allocation de Mamoru Shigemitsu.

Aujourd'hui, 53 ans plus tard, devant la même Assemblée générale, je déclare avec détermination et fermeté que le Japon cherchera de nouveau à servir de trait d'union. Aujourd'hui, le monde doit faire face à de nombreux problèmes fort complexes. La période n'est en aucun cas facile, mais le nouveau Japon ne tournera pas le dos à ces défis. Guidé par l'esprit de « *yu-ai* », de fraternité, le Japon déploiera de plus amples efforts pour servir de trait d'union dans le monde, entre l'Orient et l'Occident, entre pays développés et pays en développement et entre diverses civilisations.

Aujourd'hui, je voudrais m'adresser à l'Assemblée pour lui présenter les cinq défis que le Japon a l'intention de relever pour servir de trait d'union.

Le premier défi est celui de la recherche de mesures visant à répondre à la crise économique mondiale. Alors que l'économie mondiale semble être sortie de la pire phase de la crise, il est encore difficile de savoir quelles sont les perspectives d'avenir, en particulier pour ce qui est de l'emploi. Dans ce domaine, le Japon doit avant tout relancer sa propre économie. Le nouveau Japon a un plan pour atteindre cet objectif. Les allocations familiales qui s'élèvent à 5 500 milliards de yens par an serviront non seulement à investir dans l'éducation, mais aussi à stimuler la consommation et à remédier au faible taux de natalité au Japon.

La suppression des taux provisoires sur les taxes frappant les automobiles représente une exemption fiscale de 2 500 milliards de yens par an et, en même temps, devrait permettre d'améliorer le rapport coût-compétitivité des industries japonaises grâce à la revitalisation de l'infrastructure de distribution.

S'agissant d'un autre sujet sur lequel je reviendrai plus tard, nous sommes en train de fixer un objectif très ambitieux pour lutter contre les changements climatiques. Ceci devrait conduire à la création de nouveaux marchés, notamment pour les véhicules électriques, la production d'énergie solaire et les entreprises productrices d'énergie propre. En outre, nous veillerons à la stabilité du potentiel de croissance en créant de nouvelles industries et de nouvelles technologies dans les domaines maritime, de l'espace, de la prochaine génération des technologies de l'information et dans d'autres domaines.

Dans le cadre de l'examen des politiques économiques suite au changement de pouvoir, le Japon indique clairement que son économie repartira bientôt.

Le nouveau Japon devra également répondre, de façon appropriée, à la mondialisation. L'approfondissement de l'interdépendance dans le monde décrit par le terme « mondialisation » comprend à la fois des aspects positifs et des aspects négatifs. Élargir les avantages tout en contrôlant les inconvénients est devenue une tâche d'envergure internationale dans le monde d'aujourd'hui. À mesure que nous faisons progresser la libéralisation du commerce et l'investissement, une coordination internationale est nécessaire pour créer des systèmes pour faire face aux problèmes de la pauvreté, des

disparités économiques – qu’il est difficile de coordonner en laissant simplement les mécanismes du marché intervenir – et des problèmes liés à la spéculation. Le Japon jouera un rôle de trait d’union au sein des forums internationaux, notamment le Groupe des Vingt, pour élaborer des règles communes à cette fin.

Le deuxième défi est de répondre à la question des changements climatiques. Comme il est démontré par des phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, l’élévation du niveau de la mer et d’autres phénomènes, les changements climatiques représentent un danger auquel nous sommes déjà confrontés. En outre, les efforts déployés par un pays ne peuvent produire que des effets limités. Toutefois, à cause d’intérêts à court terme différents entre pays développés et pays en développement, ainsi que parmi les pays développés aussi bien que parmi les pays en développement, le chemin conduisant à la création d’un cadre pour l’après-2012 sera semé d’embûches. Le nouveau Gouvernement japonais s’est fixé un objectif très ambitieux de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25 % d’ici à 2020, par comparaison aux niveaux de 1990.

Mon gouvernement a aussi clairement indiqué qu’il était prêt à accorder une assistance financière et technique plus importante que par le passé aux pays en voie de développement, en conformité avec les progrès des négociations internationales. Cet engagement international suppose la formulation d’un cadre international juste et efficace par toutes les puissances économiques et d’un accord sur leurs objectifs ambitieux. Le Japon a fait cette annonce ambitieuse parce qu’il souhaite servir de pont entre des pays aux intérêts divergents et pour préserver la planète pour le bien des générations futures. Je voudrais lancer un appel aux représentants qui sont ici aujourd’hui – travaillons ensemble pour garantir que la prochaine réunion de Copenhague soit une réussite.

Le troisième défi est celui du désarmement nucléaire et de la non-prolifération. Je me félicite des progrès enregistrés dans les négociations sur la réduction des armes nucléaires entre les États-Unis et la Fédération de Russie. Je félicite également le Royaume-Uni et la France pour leurs initiatives. Il est urgent que tous les États dotés de l’arme nucléaire prennent des mesures concrètes en vue du désarmement nucléaire. Certains États sont actuellement engagés dans des efforts pour mettre au point des armes nucléaires. En outre, il existe un risque

de plus en plus grand que les matières et les technologies nucléaires tombent entre les mains des terroristes et soient même utilisés.

Dans ce domaine également, le Japon peut devenir un promoteur du désarmement nucléaire et servir de pont entre les États possédant des armes nucléaires et ceux qui n’en possèdent pas. Le Japon peut s’exprimer avec la plus grande force de persuasion s’agissant d’exhorter les États dotés de l’arme nucléaire à s’acheminer sur la voie du désarmement nucléaire et les États non dotés de l’arme nucléaire à résister à la tentation d’acquérir des armes nucléaires. Le Japon peut agir ainsi parce qu’il est le seul pays à avoir connu la dévastation causée par les bombes atomiques, et en cette qualité, il n’a jamais cessé de lancer des appels pour éviter qu’il n’y ait pas d’autres Hiroshimas ou Nagasakis. Le Japon a aussi continué à s’en tenir à ses trois principes de non-prolifération, bien qu’il possède toutes les capacités qui lui permettraient d’acquérir des armes nucléaires.

Au mois d’avril dernier, à Prague, le Président Barack Obama a parlé de sa vision d’un monde sans armes nucléaires, et cela a inspiré beaucoup de personnes partout dans le monde. Je fais partie de ces personnes. Afin d’assurer la réussite de la Conférence des Parties chargée d’examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui se tiendra en mai 2010, nous devons prendre des mesures dès maintenant pour l’entrée en vigueur anticipée du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires et l’ouverture rapide des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles.

Ici, je voudrais dire un mot à propos de la République populaire démocratique de Corée. Ses essais nucléaires et ses lancements de missiles constituent une menace pour la paix et la stabilité de la région, mais aussi de la communauté internationale dans son ensemble, et ne peuvent en aucun cas être tolérés. Il est impératif que la République populaire démocratique de Corée se conforme entièrement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et que la communauté internationale applique ces résolutions.

Le Japon poursuivra ses efforts pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne à travers les pourparlers des Six. Le Japon voudrait normaliser ses relations avec la République populaire démocratique de Corée, conformément à la Déclaration de Pyongyang faite par nos deux pays, par le règlement global de toutes les questions en souffrance qui nous opposent à

la République populaire démocratique de Corée, y compris les questions d'enlèvements, les questions nucléaires et celles relatives aux missiles. En plus, le Japon voudrait tourner sincèrement la page et oublier un passé regrettable.

En particulier, s'agissant de la question des enlèvements, des actions constructives de la part de la République populaire démocratique de Corée, notamment le début rapide d'enquêtes complètes, tel qu'il en a été convenu l'année dernière, seraient un pas qui permettrait d'améliorer les relations entre nos deux pays. Si la République populaire démocratique de Corée prenait ces mesures constructives et sincères, le Japon ne manquerait pas de réagir favorablement.

Le quatrième défi concerne les questions liées au maintien de la paix, au développement et à la pauvreté. Même au XXI^e siècle, le monde est toujours confronté aux problèmes de la pauvreté, des maladies infectieuses, de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, de l'alimentation et des drogues illicites. La situation est particulièrement grave dans les pays en développement.

Malheureusement, je me vois dans l'obligation de signaler la pénible réalité que les États fragiles ou en faillite peuvent devenir des terres fertiles pour le terrorisme. La crise économique mondiale qui a commencé l'année dernière n'a fait qu'aggraver la situation. Le nouveau Japon entend aussi devenir un pont dans ce domaine. Le Japon travaillera en partenariat avec les organisations internationales et non gouvernementales et renforcera son assistance aux pays en voie de développement sur les plans de la qualité et de la quantité.

M. Žbogar (Slovénie), Vice-Président, assure la présidence.

Le Japon compte poursuivre et soutenir le processus de la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique, et redoubler d'efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et la promotion de la sécurité humaine.

Le Japon a fourni une assistance dans des domaines différents pour la stabilité et la reconstruction de l'Afghanistan, comme le renforcement du secteur de sécurité, y compris en fournissant une aide à la police, et le développement des infrastructures sociales. Le Japon a également fourni une aide dans le domaine de l'agriculture et le

renforcement des capacités, y compris par la formation professionnelle, à travers l'Agence japonaise de coopération internationale, son agence chargée de s'occuper du financement de l'aide.

Le Japon soutiendra volontairement les efforts de l'Afghanistan en vue d'assurer sa stabilité et sa reconstruction, avec l'aide de la communauté internationale. Il va sans dire que les acteurs principaux de la paix et de la promotion de la reconstruction de ce pays sont les citoyens afghans eux-mêmes.

Au fur et à mesure que des progrès seront faits, il deviendra essentiel d'aborder les problèmes de réconciliation et de réinsertion des insurgés. Le Japon entend faire des contributions vitales dans ce domaine, notamment en fournissant une aide à la réinsertion, au moyen des formations professionnelles qui permettront aux personnes qui auront choisi le chemin de la réconciliation de gagner leur vie. La stabilité de la région avoisinante est également importante, et le Japon continue de fournir son appui au Pakistan et aux autres pays de la région.

Dans le monde qui est le nôtre actuellement, la sécurité nationale et la sécurité humaine deviennent de plus en plus indissolublement liées. La voie qui permettra de sauver l'humanité est celle qui permettra d'avoir une sécurité partagée où toutes les nations, groupes ethniques, races et religions coexistent tout en reconnaissant leurs différences. En d'autres termes, c'est la voie qui permettra d'arriver à une sécurité partagée en appliquant les principes du *yu-ai*, ou fraternité.

Le cinquième enjeu consiste à mettre sur pied une communauté de l'Asie de l'Est. Aujourd'hui, il est impossible que le Japon se développe s'il ne s'ancre pas davantage dans la région de l'Asie et du Pacifique. La réduction de l'insécurité dans la région et la mise en commun du dynamisme économique de chacun de nos pays, sur la base du principe du régionalisme ouvert, se traduiront en bénéfices énormes non seulement pour le Japon, mais aussi pour la région et pour la communauté internationale. Compte tenu des circonstances historiques émanant des erreurs du passé, le Japon a hésité à jouer un rôle proactif dans la région. Je forme l'espoir que le nouveau Japon pourra surmonter ce passé et devenir un pont entre les pays d'Asie.

J'attends avec intérêt la constitution d'une communauté de l'Asie de l'Est qui soit l'extension de la coopération cumulée édiflée petit à petit par des partenaires qui ont la capacité de travailler ensemble,

en commençant par des domaines où nous pouvons coopérer – de libre-échange, finances, devises, énergie, environnement, secours en cas de catastrophe, etc. Certes, Rome ne s'est pas construite en un jour, alors tâchons d'aller progressivement dans cette direction, même s'il faut avancer d'un pas mesuré.

En conclusion, j'aimerais que les représentants se rappellent que l'ONU est l'instance où s'exprime la diplomatie du rapprochement. L'ONU a un très grand rôle à jouer dans le règlement de diverses questions, notamment la paix et la stabilité internationales, le développement et l'environnement. J'ai l'intention de faire davantage appel à l'Organisation et de m'attacher à améliorer l'efficacité et l'utilité de l'ensemble du système des Nations Unies.

Je suis convaincu que le Japon peut jouer un rôle encore plus grand à l'ONU, et en particulier au Conseil de sécurité, où il peut servir de passerelle entre divers pays. Le Japon continuera à participer activement aux négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité dans l'optique de l'élargissement du nombre des membres permanents et non permanents et de son obtention d'un siège permanent au Conseil. Ainsi se termine mon message du nouveau Japon.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée, je tiens à remercier le Premier Ministre du Japon pour l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Yukio Hatoyama, Premier Ministre du Japon, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de la République turque

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Turquie.

M. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de la Turquie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de la République turque, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Erdoğan (Turquie) (*parle en turc; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : J'ai encore une fois le grand plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale et de la saluer

depuis cette tribune, en ma qualité de Premier Ministre de la Turquie, à l'occasion du débat général de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Je félicite M. Ali Abdussalam Treki pour son élection à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Je tiens également à exprimer mon appréciation et mes remerciements à M. d'Escoto Brockmann pour la compétence et la prudence avec lesquelles il a assumé la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. Je saisis également la présente occasion pour remercier tous les États Membres du haut degré de confiance et d'approbation qu'ils ont manifesté à l'égard de mon pays en l'élisant l'année dernière à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité par une marge importante.

Les problèmes mondiaux de l'heure exigent des solutions à l'échelle de la planète. Il nous faut donc agir avec détermination. Des guerres aux crises économiques, de la faim et de la pauvreté au terrorisme, de la sécurité énergétique aux changements climatiques, les problèmes de notre monde posent de très grands défis. Aucun d'entre eux, cependant, n'est insurmontable.

Si nous voulons régler ces problèmes, nous devons avoir un ordre mondial juste et non exclusif qui repose sur la confiance et considère la diversité comme une source de richesse. Il est possible de passer de la conception d'un monde fondé sur les dangers et la perception de menaces à celle d'un monde basé sur la confiance et la solidarité. En fait, c'est devenu une nécessité pour nous tous. Pour y parvenir, cependant, nous avons besoin d'un nouveau type de dirigeants. Nous pouvons effectivement faire du XXI^e siècle une ère de paix plutôt que de guerre; de confiance plutôt que de peur; de justice plutôt que d'injustice; de tranquillité plutôt que de terreur et de violence; et de prospérité plutôt que de faim et de pauvreté. Nous avons la responsabilité commune et le devoir historique de participer à la construction d'un tel monde, quelles que soient nos différences de langue, religion ou nationalité.

Les menaces telles que le terrorisme et la prolifération des armes nucléaires sont devenues des sources de préoccupation à l'échelle mondiale. Des problèmes telles que la faim et la pauvreté, la fréquence accrue des pandémies, l'insécurité énergétique et alimentaire, la poussée de la xénophobie et de l'extrémisme continuent de poser de graves défis.

En outre, le réchauffement planétaire et la crise financière sont des questions capitales qui exigent des solutions de fond.

Dans ce contexte, la pertinence et le caractère indispensable de l'ONU sont devenus encore plus manifestes. Pour mettre en place un ordre mondial juste et participatif, nous devons nous attacher ensemble à améliorer l'efficacité de l'Organisation. Nous ne désespérons certainement pas. Nous gardons l'espoir que l'instauration d'une paix et d'une stabilité mondiales sont à notre portée. C'est pourquoi nous souhaitons que l'ONU soit la voix et le porte-parole de la conscience publique mondiale. Nous croyons qu'une ONU plus représentative, plus démocratique, plus transparente, plus juste et plus efficace sera en mesure d'apporter une plus grande contribution à la paix et à la stabilité mondiales.

L'ONU doit devenir une institution beaucoup plus efficace pour traiter de questions telles que les changements climatiques, le développement durable, la lutte contre la pauvreté, l'égalité des sexes et la protection des droits fondamentaux et de la dignité humaine, et nous appuyons sans réserve les initiatives de réforme en ce sens. Il est cependant indéniable que la réforme du système des Nations Unies sera incomplète si elle ne s'accompagne pas d'une réforme du Conseil de sécurité. Je voudrais souligner encore une fois que la Turquie est favorable à l'élargissement du nombre des membres non permanents du Conseil de sécurité.

Un autre aspect important de la réforme que je souhaite mettre en relief tient à la nécessité d'améliorer le système de maintien de la paix des Nations Unies. Dans ce contexte, nous souhaitons que les vues et les attentes des pays fournisseurs de contingents à l'ONU, notamment sur les questions de coordination rapide et effective, le renforcement des capacités et l'intensification de la coopération avec les organisations régionales, soient pleinement prises en considération.

La Turquie continue d'être une force de paix et de stabilité dans sa région. En particulier, au cours des sept dernières années, nous avons consacré tous nos efforts à régler les problèmes avec nos voisins. Grâce à cette approche, que nous appelons la politique « zéro problème » avec nos voisins, la Turquie a fait des progrès significatifs dans le règlement de contentieux importants avec ses voisins et a grandement amélioré ses relations bilatérales.

Les problèmes de notre région ont également des implications mondiales. Par conséquent, nos politiques

régionales constructives et pacifiques non seulement sont utiles dans notre voisinage, mais servent également la paix dans le monde. Nous considérons néanmoins que ces efforts sont insuffisants. Nous cherchons à passer d'une relation de bon voisinage passif à une amitié et une coopération actives. L'incidence positive de cette approche sur la paix régionale et mondiale est bien appréciée par tous nos amis à l'Est et à l'Ouest.

Un autre exemple concret de cette approche est notre dialogue actuel avec notre voisin, la Grèce. Une autre illustration en est notre recherche de normalisation des relations avec l'Arménie, qui a connu dernièrement un nouvel élan et commence à porter ses fruits.

Nous pensons également que les conflits et les différends dans le Caucase, entre autres les problèmes entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, sont des questions qui doivent trouver une issue. À cet égard, nous espérons que nos partenaires régionaux partageront la vision de la Turquie en matière de paix, de sécurité et de stabilité dans l'ensemble de la région. Nous pensons que la Plate-forme pour la stabilité et la coopération dans le Caucase, que nous avons lancée après la crise d'août 2008, peut contribuer de façon substantielle aux efforts allant dans ce sens.

Un autre point de grand intérêt pour nous et pour le monde est l'intégrité territoriale, l'unité politique et la paix interne de l'Iraq. Nous attachons une grande importance à la poursuite du processus de dialogue politique qui englobe tous les groupes en Iraq, et à l'établissement d'une unité nationale. Le processus des pays voisins concernant l'Iraq, lancé par la Turquie, illustre très clairement cette importance.

À ce sujet, je souhaite également souligner la portée du mécanisme de dialogue stratégique mis en place entre la Turquie et l'Iraq, qui est important tant en termes de lutte contre le terrorisme que sur d'autres aspects de nos relations bilatérales. Nous nous engageons pleinement à maintenir et à développer davantage ce processus.

Un autre problème auquel la Turquie s'intéresse vivement est le conflit israélo-palestinien. De notre point de vue, le règlement du conflit israélo-palestinien, fondé sur la vision de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, est un élément indispensable de la paix globale et régionale. La réalisation de l'unité nationale palestinienne accélérera l'instauration d'un État palestinien indépendant.

La Turquie s'est toujours tenue aux côtés du peuple palestinien et continuera de le faire.

Je souhaite attirer l'attention de l'Assemblée sur les faits suivants. L'agression contre Gaza qui a eu lieu à la fin de l'année 2008 s'est vite transformée en tragédie humaine et a entraîné la mort de près de 1 400 personnes, dont la plupart étaient des femmes et des enfants, à cause de bombes au phosphore. Plus de 5 000 personnes ont été blessées et l'infrastructure de Gaza a été complètement détruite. Même les bâtiments de l'ONU à Gaza n'ont pas échappé à cette destruction. Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon a vu de ses propres yeux cette dévastation et a réagi verbalement. Le rapport de l'ONU sur Gaza (A/HCR/12/48) de 575 pages, publié le 15 septembre 2009, confirme clairement de fait.

Huit mois se sont écoulés depuis la déclaration des cessez-le-feu qui ont mis fin aux hostilités à Gaza, et depuis l'adoption de la résolution 1860 (2009). De même, six mois se sont écoulés depuis la conférence de Charm el-Cheikh, au cours de laquelle la communauté internationale a promis des milliards de dollars pour la reconstruction de Gaza. Cependant, j'ai le regret d'annoncer que la tragédie humaine continue à Gaza.

Les gens vivent sous des tentes et n'ont pas d'eau potable. Face à cette situation, assumons-nous notre responsabilité humanitaire? Que peuvent faire l'ONU ou le Conseil de sécurité? Quelles mesures l'ONU et le Conseil de sécurité ont-ils vraiment prises? Nous devons véritablement y réfléchir, parce que les promesses faites à Gaza n'ont pas été tenues.

Tout comme au moment de l'agression, Gaza a de nouveau été abandonnée à elle-même après la lourde destruction qu'elle a subie. Actuellement, l'importation de matériaux de construction à Gaza n'est pas autorisée; seuls la nourriture et les médicaments sont autorisés à passer, et la souffrance de la population de Gaza continue.

Nous exigeons que ces obstacles soient immédiatement levés et que tout revienne à la normale à Gaza, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité des Israéliens et des Palestiniens. La question palestinienne ne saurait se régler uniquement en répondant aux demandes d'une seule partie. La sécurité des Palestiniens est tout aussi importante que celle des Israéliens. La quête du peuple palestinien pour la liberté et la paix est tout aussi légitime que la quête d'Israël pour la stabilité.

Le règlement de la question palestinienne, qui est l'un des plus grands obstacles à la paix mondiale et régionale, ne sera possible qu'en traitant tout un chacun de manière juste et équitable. En toutes occasions, la Turquie a souligné qu'il n'était pas possible de fermer les yeux sur les conditions atroces qui règnent à Gaza, et nous continuerons de le soutenir. Il est de notre responsabilité humanitaire et morale commune de faire en sorte que la tragédie qui se déroule à Gaza prenne fin et qu'une atmosphère de paix durable s'installe dans la région.

Il est extrêmement important que la communauté internationale reste engagée dans ce domaine et insuffle une nouvelle vigueur et un nouvel élan aux efforts visant à régler ce problème. Nous appelons toutes les parties concernées à ne pas rester indifférentes à cette question et à ne pas excuser davantage de souffrances.

Nous estimons également que la reprise des pourparlers israélo-palestiniens, qui ont été interrompus par le conflit à Gaza, est de la plus haute importance. Nous espérons que le processus de paix sera revitalisé dès que possible. Jusqu'à maintenant, la Turquie a déployé tous les efforts possibles pour contribuer au processus de paix au Moyen-Orient. Les négociations indirectes entre la Syrie et Israël, que nous avons accueillies en 2008, en sont la preuve. Si les deux parties le souhaitent l'une et l'autre, nous sommes disposés à reprendre activement notre rôle à l'avenir.

Nous avons toujours affirmé que notre voisin, la Syrie, était un pays très important de notre région et qu'elle est en mesure de jouer un rôle clef dans la recherche de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales. Le Liban est également d'une importance essentielle à la stabilité régionale. La Turquie a consacré d'intenses efforts à s'assurer qu'un compromis politique global régnait au Liban. Nous continuerons, à l'avenir, à appuyer fermement la stabilité au Liban.

Nous pensons également que le différend concernant le programme nucléaire de notre voisin, l'Iran, qui a longtemps inquiété la communauté internationale, devrait trouver une issue par le dialogue. La Turquie défend le droit de tous les pays à tirer profit de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. D'autre part, nous demandons également à tous les États d'agir de manière responsable en tenant compte des conséquences graves de la prolifération des armes nucléaires pour le monde entier. Dans cet esprit, nous avons appuyé l'adoption par le Conseil de sécurité de

la résolution 1874 (2009) relative à l'essai nucléaire auquel a procédé la Corée du Nord en mai dernier.

Nous suivons aussi de près l'évolution de la situation en Afghanistan ainsi qu'au Pakistan. Nous appuyons la lutte contre l'extrémisme menée par les Afghans et les Pakistanais avec qui nous entretenons des liens historiques et des relations fraternelles. Nous continuons d'investir dans les infrastructures afin d'aider ces pays à connaître la prospérité que tous deux méritent. La réunion ministérielle du Groupe des Amis d'un Pakistan démocratique que nous avons organisée fin août à Istanbul témoigne de l'importance que nous attachons à la stabilité et à la prospérité du Pakistan.

Je saisis cette occasion pour annoncer qu'outre le rôle de pays chef file sur la question de l'Afghanistan que la Turquie tiendra au Conseil de sécurité en 2010, elle présidera également le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité. Notre appui ferme aux efforts en vue de sécuriser et stabiliser l'Afghanistan et de lutter contre le terrorisme sera solidement maintenu au moment où nous exercerons ces fonctions au sein du Conseil.

Nous suivons également avec la plus grande attention la situation dans la région des Balkans. Il nous paraît important d'intégrer les États de cette région dans les institutions euro-atlantiques et de continuer d'envisager cette éventualité.

La Turquie et la République turque de Chypre-Nord appuient l'action visant à trouver une solution globale pour l'île. Cette solution doit être élaborée ici même, à l'Organisation des Nations Unies. Si toutes les parties prenant part aux négociations en cours adoptent une attitude constructive, il sera possible de parvenir à une telle solution d'ici à la fin de l'année 2009. Nous sommes convaincus que le Secrétaire général doit, comme il l'a fait en 2004, contribuer à résoudre les points difficiles sur lesquels les parties ne parviennent pas à s'entendre.

Notre objectif commun devrait être de soumettre à référendum la solution qui aura été trouvée au cours du printemps 2010 au plus tard. Toutefois, à ce stade, je tiens également à souligner que si les négociations n'aboutissent pas à une solution en raison de l'intransigeance des Chypriotes grecs, comme ce fut le cas en 2004, la normalisation du statut de la République turque de Chypre-Nord s'imposera comme une nécessité qu'il ne sera plus possible de différer. Il est donc essentiel de prendre conscience que les négociations ne peuvent pas durer indéfiniment, que

l'occasion offerte aujourd'hui ne le sera pas éternellement, et que des efforts doivent être déployés pour garantir le succès de ce processus.

Je saisis cette occasion pour mettre l'accent une fois de plus sur le fait qu'une solution globale, à élaborer sur la base de paramètres fixés par l'Organisation des Nations Unies et permettant d'établir un nouveau partenariat à Chypre, bénéficiera de l'appui déclaré de la Turquie en tant que puissance garante. Une solution juste et durable à Chypre contribuera de manière significative à faire de la Méditerranée orientale une zone de paix, de stabilité et de coopération. J'invite chaque État Membre à tout mettre en œuvre pour contribuer à la réalisation de cet objectif.

Dans l'intervalle, la partie chypriote turque demeure soumise à des mesures d'isolement injustes, bien qu'elle ait accepté en 2004 de faire tous les sacrifices prévus par le plan Annan. Il n'est pas juste de demander à la partie turque de payer le prix de l'absence de solution. La levée des restrictions imposées aux Chypriotes turcs permettra non seulement de mettre un terme à des pratiques inacceptables, mais également d'accélérer le processus de règlement des différends.

La Turquie continue de participer activement aux opérations de maintien de la paix à travers le monde sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, de l'OTAN, de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous appuyons aussi pleinement les pays les moins avancés et les pays en développement dans les efforts qu'ils déploient pour résoudre leurs problèmes de développement.

Par ailleurs, en tant que partie au Protocole de Kyoto, la Turquie est disposée à assumer ses responsabilités concernant une question cruciale qui engage l'avenir de la planète. Nous appuyons l'action résolue du Secrétaire général visant à établir un nouveau régime de lutte contre les changements climatiques.

Je voudrais également porter à l'attention de l'Assemblée une autre question très importante qui représente une menace pour le monde. Nous ne devons pas oublier que l'essor de chaque culture et de chaque civilisation résulte des sources d'inspiration représentées par d'autres cultures et civilisations. De fait, les valeurs que nous partageons aujourd'hui, de même que les sciences, le droit et l'art, ont été influencées non seulement par les civilisations de la Grèce et de la Rome antiques mais aussi par les

civilisations anciennes de l'Orient. De Al-Khwarizmi, le père de l'algèbre, à Al-Farabi, auteur d'un traité fondateur de la musique, en passant par Avicenne, qui a ouvert une nouvelle ère de la médecine, et l'architecte Sinan, qui a réalisé les plus beaux ouvrages d'art de son époque, de nombreux intellectuels, érudits et artistes turcs et musulmans ont contribué de manière significative au progrès de l'humanité.

C'est pourquoi il est essentiel d'envisager et de percevoir les différentes cultures non pas comme l'altérité, mais comme les éléments distincts du patrimoine culturel de l'humanité et de transmettre cet état d'esprit aux générations futures. Cette philosophie est à l'origine de l'Alliance des civilisations. La structure institutionnelle de cette initiative, lancée par l'Organisation des Nations Unies, a été renforcée sous le coparrainage de la Turquie et de l'Espagne. Je suis convaincu que l'Alliance apportera une contribution considérable. Nous devons nous assurer qu'elle occupe une place importante au sein de l'Organisation car elle peut participer de manière considérable à l'essor d'une civilisation mondiale fondée sur des valeurs universelles axées sur la démocratie, l'état de droit, la bonne gouvernance, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, les jeunes et les médias.

Pour terminer, je formule l'espoir que la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale servira l'intérêt supérieur de l'humanité toute entière et agira également dans l'intérêt de la paix.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République turque de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de la République turque, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État d'Israël.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Netanyahu (Israël) (*parle en anglais*) : Il y a près de 62 ans, l'Organisation des Nations Unies reconnaissait aux Juifs, un peuple vieux de 3 500 ans, le droit de disposer de leur propre État sur leurs terres ancestrales. Je me tiens aujourd'hui à cette tribune en ma qualité de Premier Ministre d'Israël, l'État hébreu, et m'adresse à l'Assemblée au nom de mon pays et de mon peuple.

L'Organisation des Nations Unies a été créée après le carnage de la Seconde Guerre mondiale et les horreurs de l'Holocauste dans le but d'empêcher que des événements aussi effroyables ne se reproduisent. Rien n'a plus ruiné cette mission, rien ne l'a plus entravée, que la remise en cause systématique de la vérité. Hier, le Président iranien, à cette même tribune, déversait ses dernières diatribes antisémites. À peine quelques jours plus tôt, il avait de nouveau nié la réalité de l'Holocauste.

Le mois dernier, je me suis rendu dans une villa située dans une banlieue de Berlin, Wannsee. Là, le 20 janvier 1942, de hauts responsables nazis se sont réunis et ont décidé, après un bon repas, d'exterminer mon peuple. Ils ont laissé un compte rendu détaillé de cette réunion qui a été préservé pour la postérité par les gouvernements allemands successifs. J'ai ici une copie du compte rendu de cette réunion où ces hauts responsables nazis ont dicté avec précision au Gouvernement nazi comment mener l'extermination du peuple juif. Ce procès-verbal est-il un mensonge? Le Gouvernement allemand d'alors et tous ceux qui lui ont succédé ont-ils menti?

La veille de ma visite à Wannsee, j'ai reçu à Berlin l'original des plans de construction du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. Je les ai ici en main. Ils sont signés par Heinrich Himmler, lui-même, le bras droit d'Hitler. Ces plans du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, où 1 million de Juifs ont été assassinés, sont-ils eux aussi un mensonge? En juin, le Président Obama a visité un autre de ces trop nombreux camps de concentration, le camp de Buchenwald. Le Président Obama a-t-il rendu hommage à un mensonge?

Et qu'en est-il des survivants d'Auschwitz, dont les bras portent toujours le numéro que leur ont tatoué les nazis? Ces tatouages sont-ils un mensonge, eux aussi? Un tiers de tous les Juifs ont péri dans la conflagration de l'Holocauste. Presque toutes les familles juives, y compris la mienne, ont été touchées par l'Holocauste. Les grands-parents de ma femme, les

deux sœurs et les trois frères de son père, et tous ses oncles, tantes et cousins ont été assassinés par les Nazis. Est-ce un mensonge?

Hier, l'homme qui qualifie l'Holocauste de mensonge a parlé depuis cette tribune. Je félicite ceux qui ont refusé de venir l'écouter et ceux qui ont quitté la salle en signe de protestation. Ils ont défendu la probité morale et ont fait honneur à leurs pays. Mais au nom de mon peuple, le peuple juif, et de toutes les personnes ayant le sens de la dignité dans le monde entier, je demande à ceux qui ont prêté l'oreille à ce négationniste de l'Holocauste : N'ont-ils pas honte? N'ont-ils aucune décence? Soixante ans seulement après l'Holocauste, ils donnent une légitimité à un homme qui nie le massacre de 6 millions de Juifs, et promet d'anéantir l'État d'Israël, l'État des Juifs.

C'est une honte. C'est une insulte à la Charte des Nations Unies. Certains représentants pensent peut-être que cet homme et son régime odieux ne menacent que les Juifs. Si c'est ce qu'ils pensent, ils se trompent, et sur toute la ligne. L'histoire n'a cessé de nous montrer que ce qui commence par des attaques contre les Juifs finit toujours pas par viser beaucoup d'autres.

Ce régime iranien est alimenté par un fondamentalisme extrémiste qui est apparu sur la scène internationale il y a une trentaine d'années après des siècles à l'état latent. Au cours des trois dernières décennies, ce fanatisme a déferlé sur l'ensemble du globe avec une violence meurtrière sans bornes, se montrant aussi aveugle qu'impitoyable dans le choix de ses victimes. Il a massacré froidement des musulmans, des chrétiens, des juifs, des hindous et de nombreux autres. Les adeptes de ce credo sans merci, qui comporte pourtant différentes ramifications, entendent ramener l'humanité au Moyen-Âge. Partout où ils le peuvent, ils imposent une société rétrograde et rigide où les femmes, les minorités, les homosexuels ou tout individu perçu comme n'étant pas un vrai croyant sont brutalement asservis.

La lutte contre ce fanatisme n'oppose pas deux fois, ni deux civilisations l'une à l'autre. Elle oppose la civilisation à la barbarie, le XXI^e siècle au IX^e et ceux pour qui la vie est sacrée à ceux qui glorifient la mort. Le caractère primitif du IX^e siècle ne saurait se comparer au progrès du XXI^e. L'attrait de la liberté, le pouvoir de la technologie et la portée des communications l'emporteraient à coup sûr. En définitive, le passé ne saurait l'emporter sur l'avenir et notre avenir regorge d'espoirs magnifiques pour toutes

les nations, car le progrès s'accélère à une cadence exponentielle.

Il nous a fallu des siècles pour passer de l'imprimerie au téléphone, des décennies pour passer du téléphone à l'ordinateur personnel et seulement quelques années pour passer de l'ordinateur personnel à l'Internet. Ce qui paraissait impossible il y a quelques années est aujourd'hui déjà dépassé et nous arrivons à peine à imaginer les changements à venir. Nous allons déchiffrer le code génétique, guérir les maladies incurables, allonger notre espérance de vie, trouver un substitut bon marché aux combustibles fossiles et assainir la planète.

Je suis fier que mon pays, Israël, soit à l'avant-garde de nombre de ces avancées dans les domaines de la science et de la technologie, de la médecine et de la biologie, de l'agriculture et de la gestion de l'eau, et de l'énergie et de l'environnement. Ces innovations apportées par mon pays et par beaucoup d'autres offrent à l'humanité un avenir éclatant de promesses insoupçonnées.

Cependant, si le fanatisme le plus obscur venait à acquérir les armes les plus mortelles, la marche de l'histoire pourrait un certain temps s'inverser et, à l'image de la victoire sur les Nazis qui s'est faite attendre, les forces du progrès et de la liberté ne l'emporteraient qu'après que l'humanité aura payé chèrement de sa chair et de son sang. C'est pourquoi la plus grande menace qui pèse sur le monde aujourd'hui est le mariage entre le fondamentalisme religieux et les armes de destruction massive.

Le défi le plus urgent que doit relever cet organe aujourd'hui est donc d'empêcher les tyrans de Téhéran d'acquérir des armes nucléaires. Les Membres de l'Organisation des Nations Unies sont-ils prêts à relever ce défi? La communauté internationale combattra-t-elle un despotisme qui terrorise son propre peuple quand celui-ci défend courageusement la liberté? Prendra-t-elle des mesures contre les dictateurs qui ont truqué en plein jour des élections puis ont ouvert le feu sur les manifestants iraniens, morts dans la rue et sur les trottoirs baignant dans leur propre sang? La communauté internationale va-t-elle faire échec au plus nuisible praticien et patron du terrorisme qui soit au monde? Et par dessus tout va-t-elle empêcher le régime terroriste d'Iran de développer ses armes atomiques et mettre de la sorte en danger la paix dans le monde entier?

Le peuple d'Iran résiste vaillamment à ce régime. Les gens de bonne volonté dans le monde les soutiennent, de la même manière que le font les milliers de personnes qui manifestent à l'extérieur de cette salle depuis une semaine. L'ONU va-t-elle se tenir à leur côté?

On ne peut encore dire ce que fera l'ONU. Les récents indices ne sont pas encourageants. Plutôt que de condamner les terroristes et leurs patrons iraniens, certains ici à l'ONU ont condamné leurs victimes. C'est exactement ce qu'un récent rapport de l'ONU sur Gaza a fait, mettant sur un même pied d'égalité les terroristes et ceux qu'ils ciblent.

Pendant huit longues années, le Hamas a tiré depuis Gaza des roquettes sur les citoyens et les villes israéliennes proches – des milliers de missiles et de mortiers se déversant sur les écoles, les habitations, les centres commerciaux et les arrêts d'autobus. Année après année, alors que ces missiles visaient délibérément les civils, pas une seule résolution de l'ONU condamnant ces attaques criminelles n'a été adoptée. Nous n'avons rien entendu – absolument rien – venant du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, une institution qui porte mal son nom, s'il y en a jamais eu une.

En 2005, dans l'espoir de faire avancer la paix, Israël a pris la décision unilatérale de se retirer totalement de la bande de Gaza. Ce fut très douloureux. Vingt et une colonies, de vraies communautés et des fermes, ont été démantelées. Huit mille Israéliens ont été déracinés; nous les avons chassés brutalement de leurs maisons. Nous l'avons fait parce que nombreux étaient ceux qui en Israël croyaient que la paix viendrait avec. Eh bien, il n'y a pas eu de paix; en lieu et place, nous avons récolté une base de terreur parrainée par l'Iran à quelque 80 kilomètres de Tel-Aviv. La vie dans les villes et agglomérations adjacentes à Gaza s'est tout simplement transformée en cauchemar. Les attaques à la roquette du Hamas se sont non seulement poursuivies après notre départ, mais se sont en fait intensifiées de manière dramatique. Elles ont été multipliées par 10. Et encore, c'est toujours le silence à l'ONU – le silence absolu.

Eh bien après huit années d'attaques ininterrompues, Israël s'est vu contraint de réagir. Mais quelle aurait du être notre réaction? Il n'existe qu'un seul exemple dans l'Histoire où des milliers de roquettes ont été tirées sur la population civile d'un pays. C'est arrivé lorsque les nazis ont bombardé les

villes britanniques durant la Seconde Guerre mondiale. Au cours de cette guerre, les Alliés ont rasé les villes allemandes, causant des pertes se comptant en centaines de milliers. Je ne porte de jugement contre personne; je ne fais que citer un fait, un fait qui résulte de la décision de grands et honorables hommes – les dirigeants de la Grande-Bretagne et des États-Unis – en guerre contre une force maléfique durant la Seconde Guerre mondiale.

C'est un fait également qu'Israël a choisi de réagir différemment. Confronté à un ennemi ayant commis un double crime de guerre – tirer sur des civils et se cacher derrière des civils – Israël a cherché à exécuter des frappes chirurgicales visant les lanceurs de roquettes eux-mêmes. Ce ne fut pas une tâche aisée en raison du fait que les terroristes lançaient leurs missiles à partir d'habitations et d'écoles, se servaient des mosquées comme dépôts et caches d'armes et bourraient d'explosifs des ambulances.

À l'inverse, Israël a tenté de minimiser les pertes en recommandant aux civils palestiniens d'évacuer les secteurs visés. Des tracts ont été déversés sans compter au dessus de leurs maisons, des milliers et des milliers de messages électroniques ont été envoyés aux résidents palestiniens et des milliers et des milliers d'appels sur téléphone cellulaire ont été faits les incitant à évacuer et à vider les lieux. Jamais un pays n'a été aussi loin dans ses tentatives d'éviter de causer du mal à une population civile ennemie.

Pourtant, en présence d'un cas absolument clair quant à l'identité de l'agresseur et de la victime, qui pensez-vous que le Conseil des Nations Unies pour les droits de l'homme a décidé de condamner? Israël. Une démocratie en situation de légitime défense contre la terreur est moralement pendue, traînée dans la boue, mise au banc des accusés et se voit l'objet d'un procès injuste. En vertu de ces normes faussées, le Conseil pour les droits de l'homme aurait traîné Roosevelt et Churchill au box des accusés en tant que criminels de guerre. Quelle perversion de la vérité! Quelle perversion de la justice!

Les délégués aux Nations Unies et les gouvernements qu'ils représentent ont une décision à prendre. Accepteront-ils cette farce? S'ils l'acceptent, alors les Nations Unies reviendront à leurs jours les plus sombres, quand les pires violeurs des droits de l'homme jugeaient les démocraties respectueuses du droit, que le sionisme était assimilé au racisme et qu'une majorité automatique pouvait être rassemblée pour déclarer que la Terre est plate. Si vous deviez

retenir une date où l'ONU a entamé sa descente, en chute libre presque, et perdu le respect de nombre de personnes de sens mûr au sein de la communauté internationale, ce serait le jour où en 1975 elle a décidé d'assimiler le sionisme au racisme.

Aujourd'hui cette institution a un choix à faire. Si elle ne rejette pas ce rapport de parti pris, elle s'autodénaturera et recommencera le processus qui aboutit à sa propre pertinence et importance. Mais elle ferait encore autre chose. Elle enverrait un message à tous les terroristes du monde pour leur dire que le terrorisme paye : tout ce que vous avez à faire c'est de lancer vos attaques à partir de zones très peuplées et vous bénéficierez de l'immunité.

Un troisième point : en condamnant Israël, cette institution porterait également un coup mortel à la paix. Permettez-moi d'expliquer les raisons. Lorsqu'Israël a quitté Gaza, nombreux ont espéré que les attaques de missile allaient cesser. D'autres ont cru que, même si elles ne cessaient pas, au moins en ayant fait cet extraordinaire geste pour la paix Israël gagnerait la légitimité internationale pour exercer son droit à l'autodéfense en cas d'échec de la paix. Quelle légitimité? Quelle autodéfense?

Ces mêmes Nations Unies qui ont applaudi Israël quand elle s'est retirée de Gaza, et promis de défendre notre droit à l'autodéfense, nous accusent maintenant – mon peuple, mon pays – d'être des criminels de guerre? Et pourquoi? Pour avoir agi de façon responsable en état de légitime défense? Pour avoir agi comme tout pays l'aurait fait, avec une retenue que beaucoup ne peuvent égaler? Quelle parodie!

Israël s'est défendu de façon juste contre le terrorisme. Ce rapport prévenu et injuste est un test clair pour tous les gouvernements. L'Assemblée générale sera-t-elle du côté d'Israël ou du côté des terroristes? Nous devons avoir une réponse à cette question maintenant. Maintenant, pas plus tard. Parce que si l'on demande encore à Israël de prendre des risques pour la paix, nous sommes en droit de savoir aujourd'hui que l'Assemblée générale sera avec nous, demain. Nous ne prendrons d'autres risques pour la paix que si nous sommes convaincus que nous pouvons nous défendre.

Ne vous y trompez pas : tout ce qu'Israël recherche, c'est la paix. Chaque fois qu'un dirigeant arabe a sincèrement voulu faire la paix avec nous, nous avons fait la paix. Nous avons fait la paix avec l'Égypte d'Anouar Sadat. Nous avons fait la paix avec

la Jordanie du Roi Hussein. Et si les Palestiniens veulent vraiment la paix, mon gouvernement et moi, et mon peuple, nous ferons la paix. Mais nous voulons une paix véritable, une paix que l'on peut défendre, une paix permanente.

En 1947, cet organe a voté pour créer deux États pour deux peuples – un État juif et un État arabe. Les Juifs ont accepté la résolution. Les Arabes l'ont rejetée et ont envahi l'État juif embryonnaire, avec l'intention de le faire disparaître.

Nous demandons aux Palestiniens de faire ce qu'ils ont refusé de faire il y a 62 ans : dire oui à un État juif. C'est aussi simple, aussi clair et aussi élémentaire que ça. De même qu'on nous demande de reconnaître une nation-État du peuple palestinien, de même on doit demander aux Palestiniens de reconnaître la nation-État du peuple juif. Les Juifs ne sont pas des conquérants étrangers sur la terre d'Israël. C'est la terre de nos ancêtres.

Sur la façade extérieure de ce bâtiment est inscrit la grande vision Biblique pour la paix : « Une nation contre une nation ne portera pas l'épée, et ils n'apprendront plus la guerre. » (*Isaïe, 4.2*). Ces paroles ont été prononcées par le grand prophète juif Isaïe, il y a 2 800 ans, pendant qu'il marchait dans mon pays, dans ma ville, sur les collines de Judée et dans les rues de Jérusalem.

Nous ne sommes pas des étrangers sur cette terre. C'est notre terre natale. Mais, autant nous sommes liés à notre terre natale, autant nous reconnaissons que les Palestiniens ont vécu sur cette terre, et veulent une maison qui leur soit propre. Nous voulons vivre côte à côte avec eux – deux peuples libres, vivant en paix, vivant dans la prospérité, vivant dans la dignité.

La paix, la prospérité et la dignité requièrent un autre élément : nous devons avoir la sécurité. Les Palestiniens devraient avoir tous les pouvoirs nécessaires pour se gouverner eux-mêmes, à l'exception d'un petit nombre de pouvoirs qui pourraient mettre Israël en danger. C'est pourquoi l'État palestinien doit être effectivement démilitarisé. Je dis « effectivement » parce que nous ne voulons pas d'une autre Cisjordanie, d'un autre Sud-Liban, d'une autre base terroriste patronnée par l'Iran, à la porte de Jérusalem et perchée sur les hauteurs à quelques kilomètres de Tel-Aviv.

Nous voulons la paix. Nous croyons qu'avec la bonne volonté et peu plus d'efforts, une telle paix peut

se réaliser. Mais cela requiert que nous tous fassions reculer les forces terroristes dirigées par l'Iran qui cherchent à détruire la paix, qui cherche à éliminer Israël et à renverser l'ordre mondial. La question posée à la communauté internationale est de savoir si elle est prête à affronter ces forces, ou si elle va les tolérer.

Il ya plus de 70 ans, Winston Churchill se lamentait sur ce qu'il appelait « l'impossibilité confirmée d'enseigner l'humanité ». Il parlait ainsi de la regrettable habitude des sociétés civilisées de dormir et d'être plongées dans un profond sommeil, jusqu'à ce que le danger soit prêt à les surprendre. Churchill déplorait ce qu'il appelait

« l'absence de vision, la répugnance à agir quand l'action serait simple et efficace, l'absence d'une pensée claire, les avis contradictoires jusqu'à que survienne l'urgence, jusqu'à ce que l'instinct de conservation sonne son gong discordant [...] ».

Je prends la parole ici aujourd'hui dans l'espoir que pour une fois l'opinion de Churchill sur

« l'impossibilité d'enseigner l'humanité » est démontrée fautive. Je prends la parole ici aujourd'hui dans l'espoir que nous pouvons apprendre de l'histoire, que nous pouvons éviter le danger à temps.

Dans l'esprit des paroles intemporelles de Josué, il y a plus de 3 000 ans, soyons forts et ayons bon courage. Affrontons ce danger, assurons notre avenir et, avec la bénédiction de Dieu, établissons une paix durable pour les générations à venir.

(l'orateur poursuit en hébreu)

Que Dieu bénisse son peuple avec la paix; que Dieu donne la force à son peuple; que Dieu bénisse son peuple avec la paix.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État d'Israël de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 13 h 40.